

# Mametz



2008

## Mametziennes, Mametziens,

Avant toute chose, je voudrais vous présenter les vœux de notre municipalité, à vous et à vos familles. Que 2008 vous apporte, joie, bonheur, santé et un peu de sous dans votre porte-monnaie, détail non négligeable.

Rentrons tout de suite dans le vif du sujet et parlons du « bilan de l'année » qui sera « neutre et informatif » comme le stipule la loi en période pré-électorale et c'est avec une grande satisfaction que je commencerai par quelques bonnes nouvelles :

- × tout d'abord, j'ai eu la confirmation ces jours derniers qu'un distributeur d'argent liquide sera installé dès le mois d'avril 2008.
- × La seconde est que le chantier de la nouvelle place a enfin démarré. Nous espérons qu'à l'horizon du premier semestre 2009, ce projet arrivera à son terme.
- × La troisième bonne nouvelle est que trois parcelles sur six de la zone située à l'arrière de la salle du Millénaire et consacrée à des commerces ou des services ont fait l'objet de réservations à savoir :
  - L'implantation d'un cabinet d'orthophoniste de Mme SMAL.
  - L'arrivée dans le 2<sup>e</sup> semestre 2008 d'un armurier en la personne de M. FOULON.
  - Pour terminer, nous avons eu la confirmation de l'arrivée d'un boulanger de renom.
- × Pour parachever le chapitre des aménagements à l'arrière de la salle des fêtes, le 14 janvier prochain, les travaux confiés à la société APPIA démarreront pour réaliser une nouvelle voie communale qui reliera la future place à la rue du Moulin.

Vous me direz maintenant : Et la commune dans tout ça ?

Et bien je puis vous dire qu'elle n'a pas été oubliée.

→ En premier lieu avec la réalisation d'un accotement piétonnier sur la partie de la Grand'rue menant à Crecques. Il reste moins d'une centaine de mètres à couvrir pour que la jonction entre Mametz et Crecques soit effective mais nous devons, avant toute chose, solutionner les problèmes de ruissellement d'eau venant des champs.

→ Un des gros chantiers effectué par nos employés communaux aura été la suppression de la scène à la salle paroissiale. Nos équipes ont également réalisé un plafond suspendu dans une classe de maternelle et la réfection complète de l'ancienne classe de Monsieur Danel

→ Sur le plan de l'éclairage public, nous avons continué notre programme de rénovation commencé il y a 6 ans. Cette année fut le tour de Crecques sur la Grand'rue de bénéficier de cette remise en état. Pour 2008, le programme concernera Marthes, la rue de la plaine et la rue Choquant et certaines zones non couvertes par ce type d'équipement.

→ Nous avons fait également appel à une entreprise extérieure pour refaire en totalité la toiture de la bibliothèque.

Je ne vous ai cité ici que les gros travaux mais notre équipe en réalise chaque jour de moins importants sur le plan de l'ampleur de l'ouvrage mais tout aussi primordiaux pour la vie quotidienne de nos concitoyens.

Tous ces travaux ont été réalisés sans augmentation des taux des impôts communaux et ce depuis 1996.

Pour clore le chapitre des travaux, je ne pouvais pas faire sans vous parler du Syndicat des Eaux. Concernant la nouvelle station d'épuration, depuis plusieurs années la Préfecture nous met la pression et en 2007, elle nous a posé un ultimatum : fin 2010 cette station doit être opérationnelle.

Des discussions à couteaux tirés ont eu lieu lors de nombreuses réunions. Dans ce dossier, nous aurions préféré rester indépendants en construisant une nouvelle station au lieu dit le « Choquel » mais le coût pris en charge uniquement par notre Syndicat aurait été tout simplement insupportable. De plus, la M.I.S.E. (Mission Inter Services de l'Eau), qui n'est autre que la police de l'eau, nous obligeait à rejeter nos eaux retraitées en aval de l'usine d'eau, au niveau des écluses de Moulin le Comte. L'Agence de l'eau, principal financeur, a donc tranché et voilà notre station arrivée au « Bruveau », c'est-à-dire entre Rincq et la Jumelle.

Cette dernière regroupera donc le Syndicat de Mametz, Rebecques et Blessy avec les hameaux de Rincq, Glomenghem et Moulin le Comte.

Passons maintenant au second dossier épineux du Syndicat des Eaux : Le Préfet nous donne trois ans pour remplacer notre station de pompage en eau potable située à Marthes, rue d'Enguinegatte. Motif : nous sommes dans un périmètre non protégé à cause de l'autoroute. Il nous faut donc rechercher un autre forage car il n'existe aucun syndicat proche sur lequel nous pourrions nous connecter, hormis Ecoques, mais ce syndicat va prochainement desservir Théroouanne et la nappe n'est pas assez importante pour englober Mametz.

Je terminerai ce chapitre brûlant par le montant estimé des réparations à opérer sur notre réseau. Une étude diagnostic pour la remise en état de notre réseau a fait ressortir un montant de travaux d'environ 130.000 euros. De plus la conduite en provenance de Blessy et démarrante à l'entrée de Mametz en venant d'Aire est à changer en totalité. Montant de l'opération : environ 150.000 euros. Total de ces opérations : 280.000 euros.

Avant de conclure ce mot, je souhaitais adresser un message de bienvenue à tous les nouveaux résidents de notre commune. J'espère qu'ils trouveront chez nous un havre de paix et pourront apprécier la convivialité des Mametziens.

Mon mandat vient à son terme après une rallonge d'une année résultant du vote présidentiel. Je tenais à remercier pour ces 7 années passées en leur compagnie l'ensemble de mes adjoints, mes conseillers municipaux, le personnel communal, les membres du Centre Communal d'Action Sociale et du Syndicat des Eaux. En effet le mandat de maire est un travail d'équipe et chacun a son rôle à jouer.

J'aurais pu faire l'apologie des réalisations qui ont été accomplies pendant ces sept années mais j'estime que nous n'avons fait que notre devoir.

Quant à vous, Mametziennes et Mametziens, je voudrais vous dire à quel point j'ai été fier d'avoir été votre maire pendant ces 7 années.

Au mois de mars vous aurez à vous exprimer et comme un jury d'assises vous vous exprimerez en votre âme et conscience suivant les choix qui vous seront proposés.

Quoiqu'il en soit, quelle que soit l'issue de ce vote, je vous demanderai simplement de continuer à

**« ÊTRE FIER D'ÊTRE MAMETZIEN ».**

Jacques DELMAIRE, Maire de Mametz

# Finances



## L'ENDETTEMENT

Le remboursement du capital des emprunts souscrits représente plus de 30% des dépenses engagées en investissement en 2007.

Engager la Commune sur la voie du désendettement c'est apporter de l'oxygène au budget. Puisque cela permet d'avoir des charges

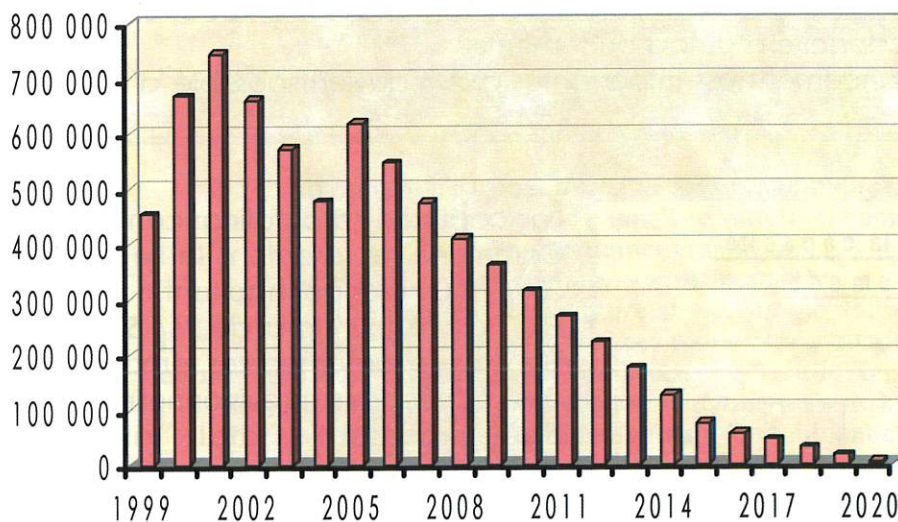
de remboursement moins élevées d'où de nouvelles marges de manœuvre.

Pour autant, il ne faut pas hésiter à emprunter pour le financement d'importants investissements, notamment lorsque le contexte financier est particulièrement favorable.

C'est ainsi que notre Commune a souscrit un emprunt à la fin de l'année 2004 d'un montant de 200 000 euros au taux fixe de 3.76%. Un taux très attractif, d'autant que notre Commune a fait le choix de rembourser ce prêt mensuellement (la trésorerie le permettant) et à amortissement constant (mensualité dégressive) pour être encore plus compétitif. Enfin, on peut noter que ce prêt a permis les travaux de réhabilitation de l'ancienne école de Marthes en logements qui eux-mêmes vont bientôt en 2008 générer des revenus supérieurs aux mensualités de l'emprunt.

Œuvrer pour une gestion financière rigoureuse et stable peut indiquer la volonté de limiter et de maîtriser l'endettement. Toutefois il ne peut être question d'y renoncer. Pour financer un investissement et pour profiter d'un contexte financier très attractif où les taux sont « historiquement bas ». C'est le cas du prêt contracté à la fin de l'année 2004.

### Dettes en euros au 1er janvier



Au 1<sup>er</sup> janvier 2008 on peut constater qu'en dehors de toute souscription d'emprunt nouveau la dette sera éteinte en 2020.

L'encours de la dette, c'est-à-dire le capital emprunté restant à rembourser au 31 décembre 2007 s'élève à 408 860.33 euros, soit 232 euros par habitant (à la fin de l'année 2006, ce chiffre était de 274).

### **L'ENDETTEMENT EST EN REcul DE PLUS DE 15% PAR RAPPORT À 2006.**

Au 31 décembre 2007 la dette par habitant s'élève à 232 euros, alors que ce chiffre pour les communes similaires dans le Pas-de-Calais s'élevait à 412 euros, et à 368 euros dans la région à la fin de l'année 2006.

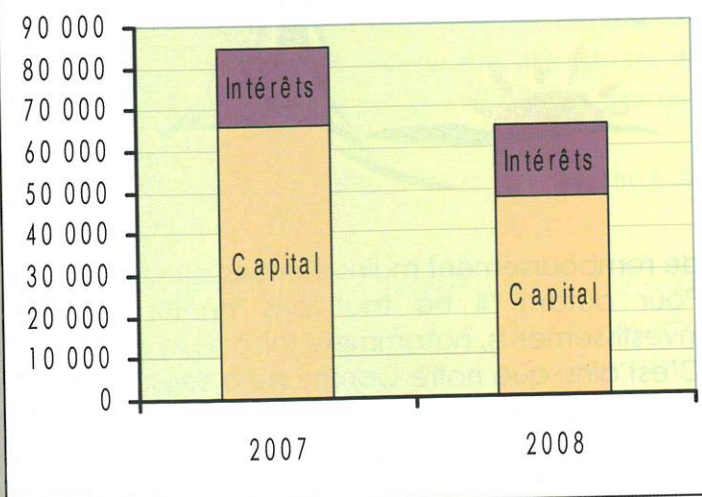
# Finances



Le remboursement des emprunts en cours devrait être moins lourd en 2008 si aucun nouvel emprunt n'est souscrit.

En 2007 le montant total à rembourser s'élève à 84 801.39 euros.  
Pour l'année 2008, les prévisions correspondent à une dépense de 65 310.27 euros.

## Le montant de la dette à rembourser



**L'endettement de notre village est très nettement inférieur à ce qu'il est pour les communes de 500 à moins de 2000 habitants aussi bien au niveau départemental que régional.**

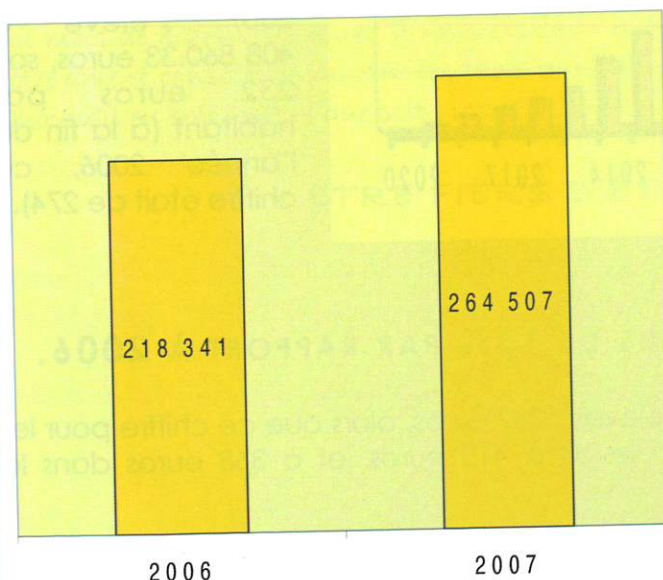
## L'AUTOFINANCEMENT

Les recettes d'investissements proviennent essentiellement de la récupération de la TVA sur les investissements réalisés il y a 2 ans, des subventions, et des sommes empruntées.

Le financement des dépenses d'investissements dépend très largement des ressources que l'on parvient à dégager de la section de fonctionnement (dépenses et recettes courantes). C'est ce qu'on appelle la capacité d'autofinancement.

Plus la capacité d'autofinancement est importante, plus il devient possible d'investir sans avoir recours aux emprunts.

## Comparaison de la capacité d'autofinancement



La capacité d'autofinancement de la Commune représente à la fin de l'année 2007, 150 euros par habitant.

Elle s'élève à un total de 264 507.96 euros. Elle couvre largement les remboursements des échéances prévisionnelles en 2008 d'un montant total annuel de 65 310.27 euros.

La capacité d'autofinancement nette, (c'est-à-dire après les remboursements en capital de la dette) s'élève au 31 décembre dernier à 198 869.93 euros, soit 113 euros par habitant.

A comparer, aux moyennes constatées pour les communes (de même strate démographique) du département : 75 euros par habitant, et de la région : 91 euros par habitant pour l'année 2006.

# Finances



	Situation au 31.12.2006 par habitant	Situation au 31.12.2006 dans les communes de même strate démographique (de 500 à moins de 2000 habitants) dans le département et la région	Situation au 31.12.2007 par habitant
Capital (Dettes) restant à rembourser	274 €	412 € /habitant dans le département 368 € / habitant dans la région	232 €
Capacité d'autofinancement	124 €	121 € /habitant dans le département 137 € / habitant dans la région	150 €
Capacité d'autofinancement nette (après remboursement des emprunts)	83 €	75 € /habitant (département) 91 € / habitant (région)	113 €

**Une capacité d'autofinancement en amélioration et des remboursements d'emprunts en diminution, c'est la promesse pour notre Commune de disposer d'une plus grande capacité à investir demain !**

A l'issue de cette année, le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 562 528 euros, et celles relatives à l'investissement à 232 654.86 euros.

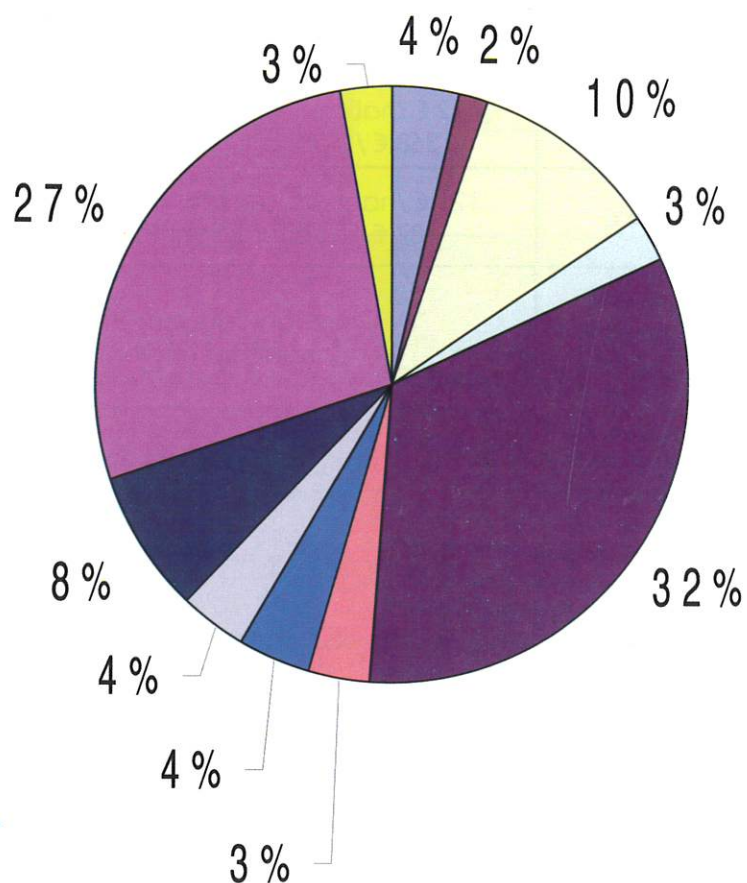
*Et s'il fallait résumer la situation financière globale de Mametz.....*

**Aujourd'hui, on peut dire que la Commune de Mametz dispose d'une bonne capacité d'autofinancement, d'un endettement maîtrisé, d'une trésorerie sans incident, d'un excédent de clôture en net augmentation, de taux d'imposition très modérés et qui n'ont connu aucune augmentation depuis 1996, alors même que les nombreuses constructions et la croissance démographique de notre village amènent à doter de la commune en nouveaux équipements qu'il faut financer.**

**LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE EST SAINTE.**

**Ainsi nous pouvons tous nous tourner sereinement vers notre avenir, nous y investir et le construire !**

## Les principales dépenses d'investissement de 2007



- Electrification de la cloche de l'Eglise de Mametz
- Restauration de vitraux à l'Eglise de Crecques
- Réfection de toiture
- Travaux au stade de football "André Delannoy"
- Travaux de busage et de pose de borduration Grand'Rue
- Travaux salle paroissiale
- Réalisation d'une chambre froide à la salle du Millénium
- Matériel informatique
- Extension du réseau d'éclairage public
- Acquisition de terrains
- Matériel et outillage technique



## Le permis de construire fait peau neuve

La nouvelle réforme vise à simplifier les règles d'urbanisme tout en garantissant les délais d'instruction.

Rendre l'obtention d'un permis de construire plus simple et plus rapide, voilà les deux objectifs de la réforme qui entre en vigueur le 1er octobre.

### Trois régimes d'autorisations au final

Côté simplification, la nouvelle réglementation substitue aux onze autorisations et cinq déclarations actuelles, trois permis - le permis de construire, le permis d'aménager et le permis de démolir - , ainsi qu'une seule déclaration dite préalable. Le décret du 5 janvier 2007 fixe leur champ d'application respectif. Aucune formalité n'est requise lorsque la superficie des travaux est inférieure à 2 mètres carrés. La déclaration préalable est nécessaire pour les travaux de construction ou d'aménagement portant sur une surface de 2 à 20 mètres carrés. Au-delà de cette superficie, ils sont subordonnés à l'obtention d'un permis de construire. Le permis de démolir quant à lui, n'implique plus obligatoirement une autorisation séparée car il peut être incorporé dans le permis de construire ou celui d'aménager. Second objectif : rendre la formalité plus rapide. Des délais précis d'instruction sont fixés : un mois pour les déclarations préalables, deux mois pour le permis de construire pour une maison individuelle et pour un permis de démolir, et trois mois pour les autres permis de construire ou d'aménager. En particulier pour les immeubles.

### Limitation des contentieux

Ces délais courent à compter de la réception d'un dossier complet. Et l'Administration dispose désormais d'un mois au plus à compter du dépôt de dossier pour faire toute demande de document complémentaire. Et donc, le cas échéant, prévenir le demandeur qu'un délai supplémentaire d'instruction de son dossier sera nécessaire. Mais les cas de prorogation sont limitativement énumérés. Sans réponse de l'Administration dans les délais impartis, son accord sera présumé. C'est donc la fin des instructions relancées interminablement par des demandes successives de précisions... ou le début de très nombreux permis tacites !

### Quelques chiffres :

Nombre de	Année 2005	Année 2006	Année 2007
<b>Certificat d'urbanisme</b>	20	34	52
<b>Déclaration de travaux (jusqu'au 30/09/2007)</b>	36	34	32
<b>Permis de construire</b>	20	27	27
<b>Déclaration préalable (à partir du 01/10/2007)</b>	-	-	12
<b>TOTAL</b>	76	95	123



# Informations



## 2008 sera l'année du recensement de la population

### PRESENTATION GENERALE

« Depuis 2004, une nouvelle méthode de recensement de la population est mise en œuvre. Au comptage ponctuel, organisé tous les huit ou neuf ans de façon exhaustive, se substitue une collecte annualisée qui permettra de fournir chaque année des résultats sur la population et les logements.

Le recensement reste sous la responsabilité de l'État. La réalisation des enquêtes de recensement repose sur un partenariat étroit entre la commune et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). La répartition des rôles est fondée sur l'expérience des recensements généraux, qui ont depuis toujours associé les communes à l'État : la commune prépare et réalise l'enquête de recensement ; elle reçoit à ce titre une dotation forfaitaire ; l'Insee organise et contrôle la collecte des informations.

**Le maire est le responsable de l'enquête de recensement dans sa commune.** Le présent manuel vise à mettre à sa disposition et à celle des personnes qu'il aura désignées pour assurer la préparation et la réalisation de l'enquête de recensement toutes les indications nécessaires pour mener à bien ces opérations.

### LES OBJECTIFS

Le recensement permet :

#### ♦ **d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative**

La population d'une commune, d'un canton, d'un arrondissement, d'un département, d'une région évolue sans cesse, mais il est impossible d'en assurer le suivi au jour le jour. Or ces chiffres de population ont un impact fort en termes de gestion communale, de finances locales, de réglementation. En effet, il existe environ 350 articles de lois ou de codes (code électoral et code général des collectivités territoriales par exemple) qui se réfèrent à la population issue du recensement.

Citons quelques cas d'utilisation des chiffres de population : le nombre de conseillers municipaux, la détermination du mode de scrutin, la dotation globale de fonctionnement d'une commune, les règles d'adjudication des marchés, les plans et travaux d'urbanisme, la législation des loyers, la création des pharmacies, l'affichage urbain, etc.

#### ♦ **de fournir des données sociodémographiques détaillées sur les individus et les logements pour de nombreuses zones géographiques**

Au-delà du simple dénombrement des personnes et des logements, l'exploitation des réponses aux questionnaires fournit des résultats statistiques sur :

⇒ la répartition de la population par âge, sexe, état matrimonial, nationalité, diplôme ;

# Informations



## 2008 sera l'année du recensement de la population

- ⇒ l'emploi, l'activité professionnelle, les modes de transport entre le domicile et le lieu de travail ;
- ⇒ la composition des ménages et leurs conditions de logement ;
- ⇒ le parc de logements ;
- ⇒ les migrations, qu'il s'agisse de mouvements quotidiens, domicile-travail ou domicile-études, ou migrations résidentielles (arrivées en provenance d'autres communes ou d'autres pays).

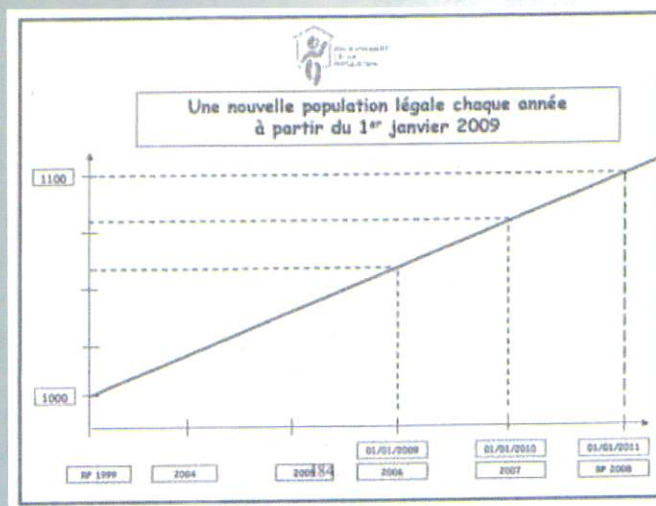
Ces résultats qu'il s'agisse de constats ponctuels ou d'analyses des évolutions, sont utiles aux pouvoirs publics pour analyser l'emploi, organiser la vie sociale, prévoir les équipements collectifs et l'habitat. Ils permettent de définir les politiques en matière d'aménagement du territoire, de transport, d'équipements publics (crèches, écoles, équipements culturels et sportifs...), etc.

### ♦ de constituer une base de sondage pour les enquêtes de l'Insee réalisées ultérieurement auprès des ménages

Les recensements généraux permettaient de disposer d'un inventaire complet des logements de toutes les communes de France. Au sein de cet ensemble, l'Insee procède à la sélection de certains logements pour consulter les échantillons des grandes enquêtes auprès des ménages qu'il mène à intervalle régulier entre les recensements : enquêtes sur les conditions de vie des ménages, sur la santé, sur le logement, etc. Avec de nouvelles méthodes, le nouveau recensement jouera aussi ce rôle. »

Auparavant le recensement était opéré sur l'ensemble du territoire National en même temps comme en 1999. L'organisation était lourde et complexe. En même temps les délais importants entre chaque recensement ne permettaient pas une mise à jour régulière des données relatives à la population. Alors même où nous évoluons dans un monde en perpétuel mouvement rapide.

Désormais le recensement sera régulier. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, celui-ci s'effectuera chaque année sur un échantillon de la population. Alors que dans nos Communes de moins de 10 000 habitants, le recensement sera organisé tous les 5 ans. C'est pourquoi, en raison des conséquences notamment sur les concours financiers que l'État apporte à nos Communes, les données relatives à la population feront l'objet d'une interpolation linéaire pour ramener le chiffre de la population de chaque commune en référence à une même année. Ainsi le résultat de la population de Mametz qui sera officiellement donné le 1<sup>er</sup> janvier 2009, sera ramené à la population théorique en année de référence 2006.



# Informations



## 2008 sera l'année du recensement de la population

De sorte qu'il n'y ait pas de Commune avantagée ou non en fonction de l'année du recensement. En effet le recensement s'étale entre 2004 et 2008. L'année de référence sera 2006 pour l'ensemble des Communes. Puis le chiffre de la population sera régulièrement actualisé de la même manière que les données figurant sur le graphique représenté ci-dessus.

« Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, la loi n°51-771 du 7 juin 1951 modifiée, **cette enquête, reconnue d'intérêt général, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique** destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.

Visa n°2004A001EC du ministre chargé de l'Économie, valable de 2004 à 2008.

En application de la loi n°2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'INSEE et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'INSEE. »

Le recensement se déroulera du 17 janvier au 16 février 2008, nous vous invitons à réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs :

Madame Ghislaine MAES

Madame Catherine LAMBLIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme MAES Ghislaine  
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2008.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

MAMETZ le 18 décembre 2007



Cachet de la mairie  
Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Catherine LAMBLIN  
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2008.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

A Mametz le 18 décembre 2007



Cachet de la mairie  
Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Chantal JOUAULT  
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2008.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

A Mametz le 18 décembre 2007



Cachet de la mairie  
Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale.



Madame Chantal JOUAULT

# Vie scolaire



Cette année encore, les projets ne manquent pas. Déjà des sorties à Moulin-le-Comte ou à l'Aréa ont eu lieu. D'autres sont déjà programmées comme le cinéma (+ conférence sur les volcans) à l'Aréa pour le cycle 3 en janvier.



## Banque Alimentaire



## Sortie d'Automne

L'école participera également à la sortie à Berck/Mer à l'occasion des rencontres de cerfs-volants organisées par l'OCCE du Pas de Calais (4 avril).

D'autres projets sont en cours et vont bientôt se réaliser : correspondance scolaire, journal d'école, théâtre, USEP... Un projet particulier aura lieu cette année avec un partenariat avec l'école municipale de musique d'Aire sur la lys.

Tout ceci est possible grâce à la mobilisation des enseignants, des parents d'élèves et de la municipalité qui est toujours à l'écoute des demandes formulées.

La coopérative est dynamique avec des actions comme le ramassage ferraille, le ramassage carton et l'opération pizzas (merci à Laurent et Claudie Choinet !) etc... J'en profite pour remercier les parents d'élèves, M. Danel, M. Laloux, et la municipalité pour le ramassage ferraille du 17 novembre. Merci aussi à vous Mametziens, pour nous avoir mis de côté une belle quantité de ferraille.

Je tiens également à remercier les membres du Comité de parents pour leur dévouement et leurs actions.

Je terminerai en souhaitant au nom du personnel de l'école, des parents d'élèves, des élèves, de l'association USEP, une très heureuse année 2008.



## Visite des Cressonnières

Le Directeur, Dominique LEBRUN.



## BANQUE ALIMENTAIRE

Monsieur Henri DECOBERT, Vice Président du Centre Communal d'Action Sociale, tient au nom de l'ensemble du conseil d'administration de l'établissement public à adresser ses plus vifs remerciements à l'ensemble de ceux qui ont bien voulu participer et contribuer à cette collecte pour les plus démunis. Monsieur Noël DERICKE en particulier, l'école et son directeur, et le Relais des Mousquetaires qui se sont associés à cette opération, ainsi que l'ensemble des généreux donateurs, qui par un geste, ont souhaité manifester leur solidarité.

Soyez-en toutes et tous chaleureusement remerciés. D'autant que 2007 a été le meilleur cru depuis 2001.

Evolution de la collecte en kg effectuée à Mamez pour la Banque Alimentaire



## RESTOS DU COEUR

Le Centre Communal d'Action Sociale de Mamez a décidé de s'associer activement à la démarche entreprise au niveau de la Communauté de Communes de la Morinie de mettre en place une structure destinée à apporter une aide alimentaire aux plus déshérités de nos Communes. Ainsi le C.C.A.S. a désigné 2 délégués bénévoles pour contribuer au fonctionnement de cette structure.

## RESTOS DU COEUR

Les inscriptions à l'aide alimentaire des Restos du Cœur auront lieu les jeudi 3 et vendredi 4 janvier 2008 ainsi que le lundi 14 janvier 2008 pour les habitants des communes appartenant à la Communauté de Communes de la Morinie, à savoir : CLARQUES – DELETTES – ECQUES – HEURINGHEM – INGHEM – MAMETZ – REBECQUES – THEROUANNE.

Les permanences seront tenues de 14 heures à 17 heures à la Maison des Associations – Place de l'Eglise à THEROUANNE.

Les 1ères distributions auront lieu au même endroit à la Maison des Associations de Théroüanne chaque lundi de 14 heures à 17 heures et pour la 1<sup>ère</sup> fois le lundi 21 janvier 2008. (Prière de se munir des documents et justificatifs nécessaires à l'inscription).





Aussi pour aider nos actions sociales, nous organisons une soirée théâtrale dont les bénéfices par l'intermédiaire de l'association des fêtes et de bienfaisance seront reversés au Centre Communal d'Action Sociale.

### AIDE AUX AIDANTS

A l'initiative de la Mutualité Sociale Agricole et avec la participation active des délégués et administrateurs locaux une session d'aide aux aidants a démarré à la salle du millénium de Mametz le 26 novembre 2007.

Alain Villez, gérontologue a traité de la relation d'aide aux personnes âgées. Cette réunion a été particulièrement vivante grâce aux échanges. 48 personnes étaient présentes et se sont données rendez-vous pour les prochaines soirées.

Le 17 décembre malgré le froid les personnes étaient nombreuses pour écouter le docteur Xavier parler de la prévention du vieillissement et donner des règles d'hygiène de vie.



problème et de rencontrer des professionnels; cela se passe de surcroît dans une ambiance conviviale et à peu près le même groupe se retrouve chaque soirée. Quatre réunions sont prévues à Mametz en 2008.

### LES COLIS DE FIN D'ANNEE

Comme chaque année, la Commune et le Centre Communal d'Action Sociale se sont rendus chez nos aînés pour leur apporter leur colis de Noël.

Plus de 150 colis ont été préparés et distribués par l'ensemble du Conseil Municipal. En cette période de fêtes, cette distribution permet de montrer que nos aînés ne sont pas oubliés et les visites permettent de rompre l'isolement chez certaines personnes qui sont heureuses de partager un moment de convivialité avec l'un des représentants de la Commune.

## "La bonne Anna"

Comédie en 3 actes  
De Marc Camoletti  
Mise en scène :  
Jean-Pierre BERNARD



Organisée par l'Association des Fêtes de Mametz

**LE SAMEDI 2 FEVRIER 2008**

**SALLE DU MILLÉNIUM**

**Une soirée à ne pas manquer !!!**

Tickets d'entrée en vente auprès des Conseillers Municipaux, des membres du C.C.A.S., et de la Mairie.

Ouverture des portes à 20 heures

Début de la séance à 20h30



### Vous aidez un parent âgé

Vous souhaitez recevoir des informations,  
échanger sur vos préoccupations

La MSA du Pas-de-Calais vous propose de participer à un cycle de rencontres sur différents thèmes :

**à la salle des fêtes du Millenium  
62120 MAMETZ**

-  le 26 Novembre 2007 : La relation d'aide aux personnes âgées à 20h00
-  le 17 Décembre 2007 : La prévention du vieillissement à 20h00
-  le 28 Janvier 2008 : Les structures d'hébergement et d'Accueil des Personnes Agées à 20h00
-  le 10 Mars 2008 : Présentation des services de maintien à domicile à 20h00
-  le 28 Avril 2008 : Les informations juridiques et financières à 20h00
-  le 02 Juin 2008 : Le soutien psychologique aux aidants à 20h00

**Pour tout renseignement**  
Service Action Sanitaire et Sociale de la MSA  
☎ : 03.21.24.60.64 - ☎ : 03.21.38.95.43






Cette action, conçue à l'origine par les assistantes sociales de la M.S.A., a pour but de donner aux familles s'occupant de personnes âgées la possibilité d'échanger avec des personnes ayant le même



Le dimanche 28 octobre 2007, plus 140 convives se sont réunis à la salle du Millénium pour participer au traditionnel repas des aînés.

Le repas offert par la Commune et le Centre Communal d'Action sociale a été assuré par notre entreprise locale et appréciée de tous, les Ets AUXENFANTS.

Il fut heureux de constater que quelques Mametziens parmi les plus âgés avaient souhaité participer à cette réunion annuelle qui permet à

chacun de se retrouver et de passer un après-midi agréable. Ainsi, nous avons remarqué la présence de :

- Monsieur Albert VITAL de la rue de la Gare 85 Ans
- Madame Denise DHU demeurant rue de l'église à Marthes 89 ans



L'ensemble des adjoints s'est ensuite rendu chez Mme Marguerite DELMAIRE, notre aînée qui continue à vivre une paisible retraite

Grand'rue à Mametz. Ce maintien à domicile n'est possible que grâce au dévouement de son beau-fils Monsieur Pierre DEBRIFFE.

Épouse de Fernand DELMAIRE, cressonnier à Mametz pendant de nombreuses années, elle est également la grand-mère de notre conseiller municipal Monsieur Jean-Pierre DEBRIFFE qui a continué l'activité de ses grands-parents. Âgée aujourd'hui de 95 ans, elle étonne par un esprit alerte et la clarté de ses souvenirs qui sont loin de s'être estompés avec les années.



### **LE GOÛTER DE NOËL**

Le 11 décembre 2007, un goûter de Noël a été organisé par le Club. Lors de cet après-midi récréatif, les membres présents ont pu écouter la chorale du Club Rencontre d'Aire-sur-la-Lys venue en grand nombre interpréter d'anciennes chansons très connues ainsi que des chants de Noël.



# Cérémonies



# Départ en retraite

Madame Douillet a débuté sa carrière à Isbergues chez une couturière sur mesure avant de devenir « femme de service » à l'école mais également « aide ménagère » pour le compte du Centre Communal d'Action Sociale de Mametz.

Le 1<sup>er</sup> août 1989, elle intègre la fonction publique territoriale.

Titularisée en 1990, elle termine sa carrière en qualité d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe.

Madame Eliane Douillet sera pendant de nombreuses années l'assistante de l'enseignant en classe maternelle, ainsi que la responsable des régies de la cantine et de la garderie. Son empreinte restera gravée dans les services scolaires et parascolaires.

Eliane sera tout au long de sa carrière fidèle au poste. Elle saura s'investir chaque jour même si les journées sont longues. Puisque celles-ci débutent tôt le matin par la garderie. Ensuite c'est la classe maternelle. A midi c'est la surveillance et l'organisation des repas à la cantine avant de retourner à l'école. Enfin les journées se terminent comme elles ont commencé par la garderie.

Ponctuelle et assidue, ses collègues, sa famille et ses amis ont été heureux de se rassembler autour d'Eliane pour son départ en retraite où un hommage lui a été rendu.





# Cérémonies



# Médailles du travail



La traditionnelle remise des médailles du travail a eu lieu le dimanche 6 mai à la salle paroissiale.

Pour la promotion du 2ème semestre 2006, les récipiendaires étaient :  
**Jean-Louis DESCHODT**, Or ; **Jacques DRUELLE**, Grand Or ; **Daniel DUMONT**, Grand Or ;  
**Jean-Luc FROGNIER**, Grand Or ; **Philippe LINSMEIER**, Argent.

Pour celle du 1er semestre 2007, les médaillés sont :  
**Claudette ANQUEZ**, Or ; **Gilles AUDENARD**, Vermeil ; **Gilles BECQUART**, Vermeil ;  
**Marcel BLARY**, Or ; **Daniel BROCVIELLE**, Grand Or ; **Robert CANLER**, Grand Or ;  
**Jean-Marc COURTOIS**, Vermeil ; **Freddy DANEL**, Vermeil ; **Jean-Pierre DANEL**, Grand Or ;  
**Jacques FAUCON**, Vermeil ; **Jean-Paul HARDUIN**, Vermeil ; **Philippe LEGRIS**, Argent ;  
**Jean-Claude LEMAITRE**, Or ; **Francis LEROY**, Grand Or ; **Thierry LEVECQUE**, Vermeil ;  
**Chantal QUESTE**, Vermeil ; **Jean-Marc TABART**, Or ; **Georges WACQUEZ**, Grand Or.

Rappelons le nombre d'années de services demandé pour obtenir les médailles d'honneur du travail :

- 20 ans pour la médaille d'ARGENT
- 30 ans pour la médaille de VERMEIL
- 35 ans pour la médaille d'OR
- 40 ans pour la médaille GRAND OR

# Cérémonies



## Médailles de la Jeunesse et des Sports & Médaille de la famille française

En 2004, Monsieur Paul DARQUES se voyait remettre la médaille de bronze de la jeunesse et des sports. Nous avons été très étonnés à l'époque que seul Paul soit distingué alors que notre demande portait sur quatre personnes :

- Monsieur Paul DARQUES
- Monsieur Albert VITAL
- Monsieur Roger GOZET
- Monsieur Marcel DUCROCQ

Après de nombreuses démarches relayées par notre sénatrice Mme HENNERON et notre député Monsieur Michel LEFAIT, le dévouement des trois « oubliés » fut enfin reconnu par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Une première remise de médaille eu lieu le samedi 9 juin à la salle du Millénium où Messieurs DUCROCQ et VITAL reçurent cette médaille tant attendue des mains de notre sénatrice et de notre député.

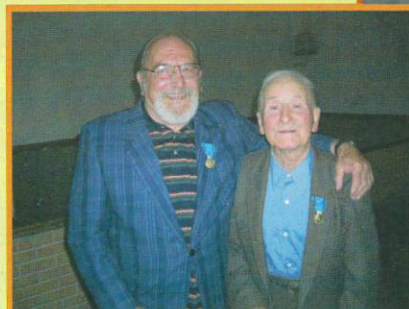
Il est à noter que Monsieur Roger GOZET était absent pour raison de santé.



Lors de cette réception, une troisième personne fut récompensée.

Il s'agissait de Madame Isabelle ROUSSEL, récipiendaire de la médaille de la famille française. En effet, Isabelle est la maman de quatre enfants : Gaëlle, Benjamin, Samuel et Amandine.

Mametziennne depuis quelques années, elle exerce le métier d'aide à domicile et son époux travaille à la Communauté de Communes de la Morinie. Comme le montre la photo ci-dessous, Mme Roussel reçut des mains de Monsieur le Maire



la médaille de la famille Française en reconnaissance de son mérite et de son dévouement pour avoir élevé ses quatre enfants.

# Cérémonies



## Médailles de la Jeunesse et des Sports

Monsieur Roger GOZET, n'ayant pu assister à la remise de médailles pour raison de santé, une seconde remise eu lieu lors de la fête du football le 30 juin 2007.

En présence d'un nombreux public, Monsieur GOZET se vit remettre la médaille par notre sénateur Mme HENNERON et le diplôme s'y rapportant par Monsieur LEFAIT.



A cette occasion, Mme Odile Delannoy reçut des mains de la Présidente de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques, Mme Cathy CREPIN, un superbe bouquet à l'occasion du



tournoi de football « André DELANNOY ».



# Cérémonies



# Concours des Maisons Fleuries

## CATÉGORIE 1 :

*(cours et jardins visibles de la rue)*

- ✗ **Evelyne POTIER - 1er prix**  
24 chemin des grands rietz
- ✗ **Thierry LEVECQUE - 2e prix**  
24 rue de l'angle
- ✗ **Anita LECLERCQ - 3e prix**  
63 rue de choquart



- ✗ **Colette DELMAIRE**  
10 rue de la gare
- ✗ **Jean-Louis DESCHODT**  
28 rue de la gare
- ✗ **Benoît POUILLE**  
19 chemin des grands rietz
- ✗ **Martine ALEXANDRE**  
28 chemin des grands rietz
- ✗ **Madeleine DEMANY**  
4 rue de choquart
- ✗ **Nathalie HERRENG**  
7 chemin des grands rietz
- ✗ **Jean-François BEAUVOIS**  
9 rue de la gare



- ✗ **Christian DENIS**  
90 grand'rue
- ✗ **Patrice HANNOTEL**  
55 grand'rue
- ✗ **Aimé DANNEL**  
39 rue du moulin

- ✗ **Bernadette JOLY**  
34 rue de bruchine
- ✗ **Dorothee LESECCQ**  
38 rue de choquart
- ✗ **Dominique PEYREN**  
16 rue de la lace
- ✗ **Marlène BAUELLE**  
179 grand'rue
- ✗ **Cathy DELPOUVE**  
2 rue du 19 mars 1962
- ✗ **Catherine LAMBLIN**  
23 chemin des ruelles
- ✗ **Mélanie DEBUICHE**  
44 grand'rue



# Concours des Maisons Fleuries

**CATÉGORIE 2 :**  
*(fenêtres et façades)*

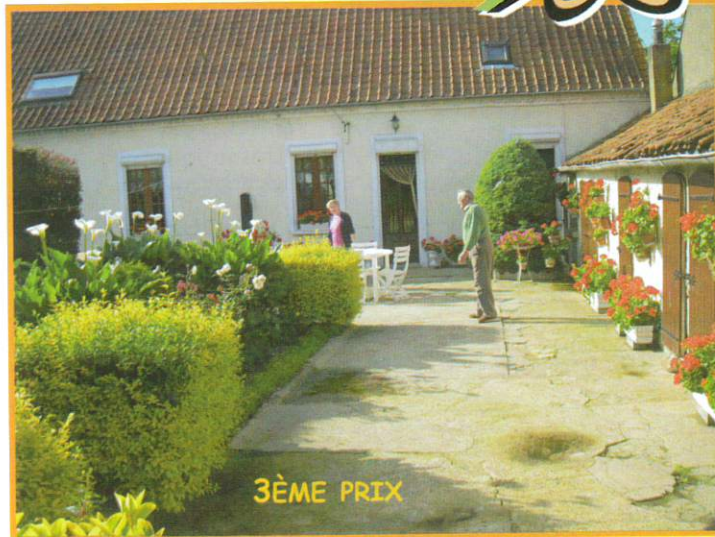
× Gilles DANNEL - 1<sup>er</sup> prix  
4 rue de la gare



× Joëlle DANNEL - 2<sup>e</sup> prix  
36 rue de la gare

× Paulette FAUCON - 3<sup>e</sup> prix  
20 rue Saint-Honoré

× Monique HOCMERT  
2 contour de l'église



# Travaux



## Electrification de la cloche de l'Eglise de Mametz

Après des années au service de la paroisse en tant que sonneuse, Mme Odile DELANNOY plus connue sous le nom de « Mandile », (abréviation de « Maman Odile »), a cessé de sonner l'angélus, les années ayant exercé sur elle leurs inexorables effets. Après un appel à la générosité de la population ayant permis de collecter 2 500 €, la commune a engagé les travaux d'électrification de la cloche qui porte le joli nom de Félicie.

Ces travaux furent confiés à la société PASCHAL de Wimereux qui a breveté un système innovant à base d'électro-aimants évitant ainsi toute transmission.

Mme DELANNOY est la mère de huit enfants et son mari André dit « Padé » s'est impliqué dans de nombreux domaines communaux à la fois Conseiller municipal, dirigeant du football,

et des carabiniers. Pour les Delannoy, entretenir l'église, faire sonner la cloche était un devoir, une mission remplie par cette famille depuis plusieurs générations.

Et cette charge, Mandile l'accomplissait encore, il y a à peine 2 ans, c'est-à-dire à l'âge de 91 ans.

A cette époque des travaux de sauvegarde furent entrepris sur la cloche. En effet la pièce qui la supporte était à changer et la cloche devait subir une rotation d'un quart de tour car l'épaisseur du métal à l'endroit de la frappe du battant devenait trop faible. Après ce chantier, Mandile ne retrouva pas sa cloche d'antan qui était devenue trop dure et n'avait plus le même son.

Aujourd'hui, elle a la joie de réentendre chaque jour sa cloche sonner les heures et l'angélus.

Souhaitons lui longue vie pour de nombreuses années.

Mandile s'est vu remettre la médaille diocésaine pour les services rendus à la paroisse (voir article de presse).



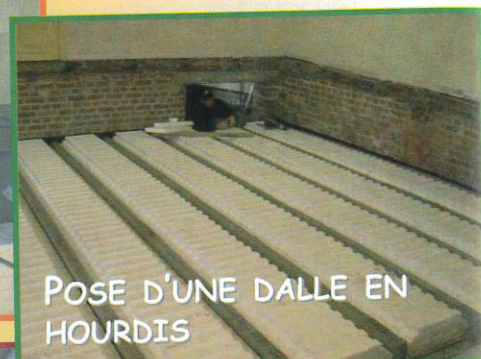
# Travaux



## Salle Paroissiale & Réfection de la toiture du 69 grand'rue



Avant travaux



POSE D'UNE DALLE EN HOURDIS

Les services techniques de la commune ont entrepris un important chantier à la salle paroissiale qui consistait à démonter une scène inutilisée et occupant près d'un tiers de la surface. Ces travaux ont consisté à la pose d'une chape isolée, de carrelage et de l'isolation des murs. La suppression de la scène a permis de récupérer une surface d'environ 30 m<sup>2</sup> et d'obtenir un accès à la petite salle sans différence de niveau. Cet aménagement a été réalisé dans le cadre de la convention qui lie la Commune à l'Association Saint-Waast, propriétaire de ce bâtiment. Le coût est de 12249,72 euros.



Après travaux

La réfection de la toiture du bâtiment communal hébergeant la bibliothèque a été confiée aux établissements PICQUE Frères.

D'un montant de 15327,93 euros, ces travaux de toiture ajoutés à ceux réalisés l'an dernier ont donné lieu au versement d'une subvention de l'Etat s'élevant à 7161,20 €. Cette remise en état devenait urgente car de nombreuses tuiles et gouttières menaçaient de tomber. La conservation et la protection des wambergues ont permis de redonner du caractère à cet immeuble.



PENDANT LES TRAVAUX



Avant



Après

# Travaux

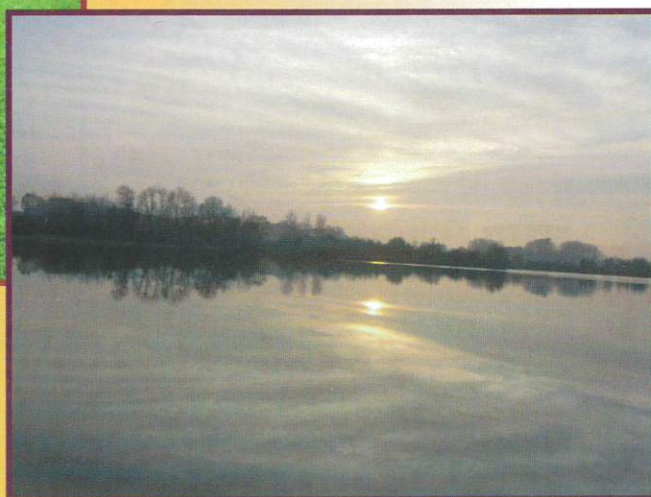


## Etang de la Sauvagine



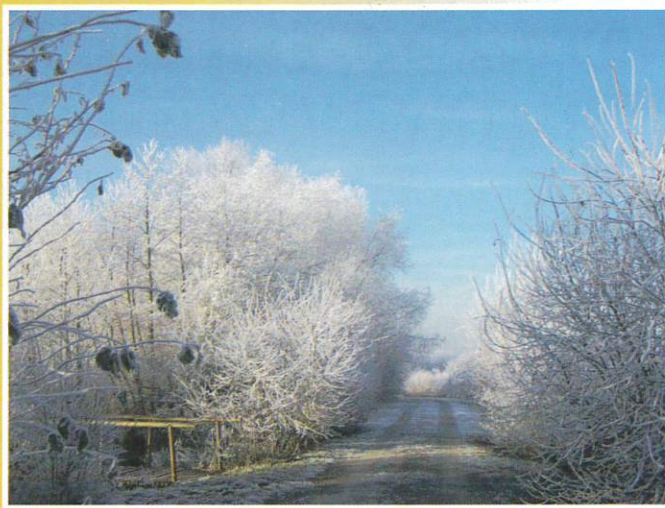
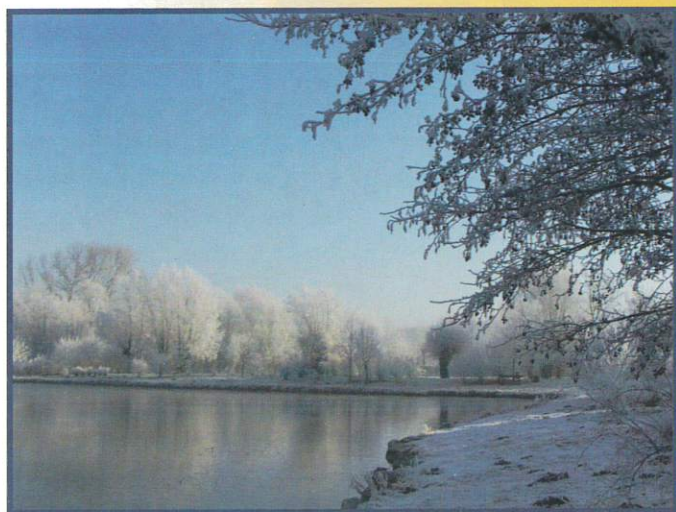
L'étang de la Sauvagine attire de nombreux promeneurs et pêcheurs. La commune a mis l'accent sur l'entretien de ce plan d'eau qui est l'un des fleurons de notre village.

Monsieur Hubert Lecocq a été embauché en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi



en remplacement de Monsieur Jean-Marc Godart qui avait fait valoir ses droits à la retraite.

L'investissement dans une débroussailleuse adaptée pour ce genre de terrain a été réalisé. Cet hiver nous prévoyons l'étalement des terres à l'entrée de la Sauvagine et la réalisation d'une pelouse qui permettra de recevoir des tables et des bancs.





# Travaux



## Chemin des charbonniers, entretien des fossés & travaux à l'école

La Communauté de Communes de la Morinie a effectué des travaux de remise en état avant gravillonnage chemin des charbonniers. Prémices à des travaux de réhabilitation comme ceux qui ont été réalisés chemin des grands rietz avec la pose d'un réseau pluvial et, si possible, d'un rélargissement dans les parties les plus étroites.



Un programme d'entretien des fossés à Marthes, Mametz et Crecques a été entrepris avec la collaboration de la Communauté de Communes de la Morinie : remise en état du fossé cheminant à l'arrière des habitations, côté de la plaine de «Marina». Celui de la rue de l'Eglise a été également curé pour éviter tout débordement.



D'importants travaux ont été réalisés par nos services techniques. La classe de Mme Roche a fait l'objet de la pose d'une isolation et d'une remise en peinture complète. Nous avons également mis un plafond isolant (phonique et énergétique) dans la classe de Mme Crogiez, la construction avec poutres apparentes présentant de gros problèmes de résonance et de déperdition d'énergie. Nos employés ont également rénové l'entrée de l'école maternelle.

# Travaux



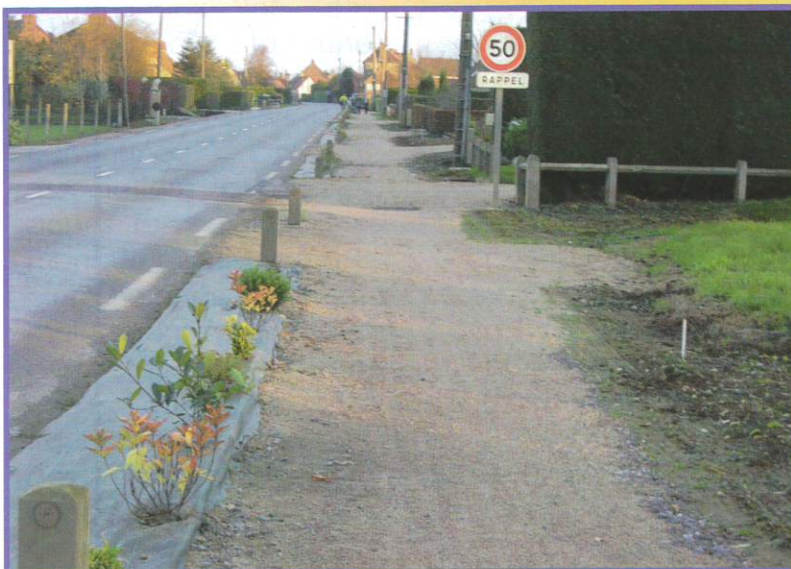
## Accotement piétonnier Grand'rue entre Mametz et Crecques



D'importants travaux ont été entrepris le long de la route départementale 157 afin d'y réaliser un accotement piétonnier permettant de sécuriser ce secteur. L'aval a dû être demandé au Conseil Général, propriétaire de cette voie.



Ce chantier a consisté à poser plus de 560 mètres de tuyaux de Ø 400 pour canaliser les eaux pluviales et les eaux de ruissellement issues principalement des parcelles cultivées dans la plaine de « Marina ».



# Travaux



## Création de voirie entre la rue du moulin & la future place



# Dégradations



# Le lot habituel...

**PORTE  
FORCÉE  
À LA SALLE  
DU  
MILLÉNIUM**



**BOÎTIER DE SÉCURITÉ  
RÉGULIÈREMENT FRACTURÉ**



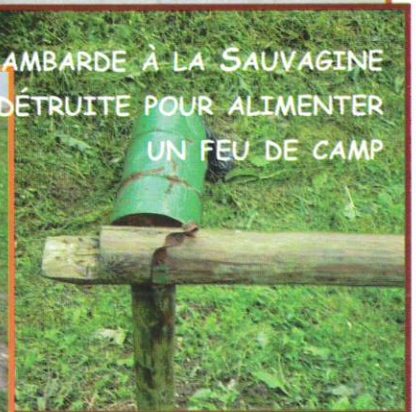
**GRILLE D'AÉRATION  
À LA SALLE DES FÊTES  
RÉGULIÈREMENT DÉFONCÉE  
(COÛT DE REMPLACEMENT 135 €)**



**PROTECTION DE LA CONDUITE  
DE GAZ TOTALEMENT VANDALISÉE**



**RAMBARDE À LA SAUVAGINE  
DÉTRUITE POUR ALIMENTER  
UN FEU DE CAMP**



**TABLE-BANC À  
LA SAUVAGINE VANDALISÉE**

**également les  
vols réguliers, des**

Comme chaque année, nous avons été confronté à des actes de vandalisme absurdes. Ces méfaits visent les équipements communaux et ces méfaits dus à une bande d'irresponsables coûtent très chers à la communauté. Ils visent les associations avec des portes forcées notamment aux carabiniers, aux terrains de football, sans compter le manque de civisme avec des papiers jetés dans les rues de la commune, des canettes de bière balancées aux quatre coins du village. Comble d'irrespect, ces vandales s'attaquent maintenant à nos cimetières avec des bris de plaques et des vols de fleurs. La lâcheté de ces actes montrent à quel point ces individus ne respectent rien, les valeurs de la vie sont une notion, pour eux, totalement étrangère. La municipalité tient à informer ces auteurs de troubles qu'aucune concession ne leur sera accordée le jour où ils seront surpris à dégrader des infrastructures communales. Une rencontre récente avec le Commandant de la brigade de Gendarmerie a permis de mettre sur pied un programme de surveillance accru de notre commune.





# SYNDICAT DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE MAMETZ, REBECQUES ET BLESSY

2007 restera l'année des grandes décisions car il nous a fallu répondre aux exigences de l'administration dont l'ultimatum devenait de plus en plus pressant, voire menaçant.

En effet, la Préfecture nous oblige pour fin 2010 :

1<sup>e</sup>) à remplacer notre station d'épuration devenue totalement obsolète après plus de 25 années de fonctionnement.

2<sup>e</sup>) à déplacer notre pompage d'eau potable de Marthes, ce dernier se trouvant dans un périmètre dit « non protégé ».

Deux challenges très difficiles à relever notamment sur le plan financier. Mais l'administration décide et n'a que faire, ni de nos états d'âme, ni de savoir si nous pouvons faire face à de telles dépenses !

## LA NOUVELLE STATION D'EPURATION



Nous avons envisagé deux solutions pour la mise aux normes de notre station d'épuration (STEP). La première était de reconstruire sur le site actuel : refus de l'administration ⇒ zone inondable.

La seconde solution consistait à déplacer le site sur les terrains situés au « Choquel » (croisement entre les directions Mametz - Glomingham - Rebecques - Roquetoire). Mais là, l'hydrogéologue et la police de l'eau nous imposent une contrainte de taille. Ils nous demandent en effet de rejeter les eaux épurées en aval de l'usine de pompage d'eau située sur la plaine de Mametz à Aire, soit plus de 5 km de tuyaux. Après plusieurs réunions où le Syndicat s'insurge de toutes ces contraintes imposées, le financeur principal, à savoir l'Agence de l'Eau, préconise une

solution radicale : le déplacement de la STEP au lieu dit « Le Bruveau », endroit situé entre Rincq et la Jumelle. Ces travaux permettraient de desservir par la même occasion les hameaux airois de Rincq, Glomingham et une partie de Moulin le Comte. Il est à savoir que Roquetoire pourrait également se connecter à cette nouvelle station d'épuration mais pour l'instant leur décision n'est pas prise.

Ce chantier va donc nécessiter :

- la pose d'une canalisation de Mametz à Rincq
- l'acquisition d'un terrain pour y implanter la nouvelle STEP
- la pose d'un tuyau pour rejeter les eaux épurées dans la Lys en aval de l'écluse du vannage de Moulin le Comte.

Sur ce dernier point, nous avons été catégoriques : ce rejet en aval de l'usine d'eau n'est pas de notre fait et il est impératif que ce surcoût soit supporté par le SMAEL, Syndicat gérant cette unité de production d'eau potable destinée à la Région Lilloise.



# SYNDICAT DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE MAMETZ, REBECQUES ET BLESSY

Parlons maintenant argent. Le coût de cet investissement pris en charge par le Syndicat (la Communauté de Communes Artois Flandres représentant la commune de Blessy, et la Commune d'Aire sur la Lys participant également à cet investissement) se décompose comme suit :

- ① Pose d'un réseau jusque Rincq : 438 216 € hors T.V.A.
- ② Coût de la STEP : 854 410 € hors T.V.A. Il est à noter que la solution de départ avec une STEP située au Choquel et réalisée en solo sans la participation des hameaux airois aurait coûté la bagatelle de 1 657 685 € hors T.V.A.
- ③ Rejet en aval de l'usine d'eau potable : 55 253 € hors T.V.A.

Comme nous sommes, dans ce dossier, les seuls « fautifs » puisque notre vieille station polluée, la Sous-préfecture nous oblige à être **maître d'ouvrage** d'un outil qui restera en totalité la propriété du Syndicat, ce qui signifie que nos employés pourront intervenir à l'avenir sur toute la longueur de ce nouveau réseau et aura à sa charge la gestion de la nouvelle STEP.

Nous deviendrons ainsi les prestataires de services pour les communes d'Aire-sur-la-Lys, Blessy et peut-être Roquetoire.

Puisque nous sommes dans le domaine des finances, il est important également de savoir que cette dépense (de taille) ne sera pas la seule sur le plan de l'assainissement puisqu'une étude diagnostic a fait ressortir l'urgence de procéder à la réparation de certains tronçons non étanches de notre réseau d'eaux usées. Le coût de ces travaux se monterait à plus de 120 000 €. A cela viendrait se rajouter le remplacement de la canalisation qui va de l'entrée de Mametz (en venant d'Aire) jusque la rue du Château. En effet, cette conduite en ciment-amiante est totalement rongée par l'H<sub>2</sub>S, l'hydrogène sulfuré qui se développe dans les canalisations : coût prévisionnel de l'opération plus de 150.000 €

## LA STATION DE POMPAGE

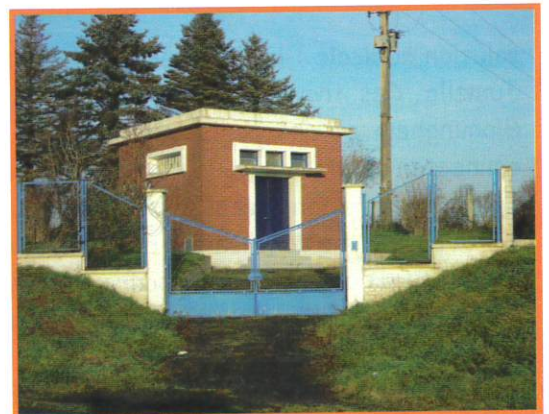
La Préfecture a décrété que notre station de pompage était dans un périmètre non protégé et elle nous donne trois ans pour changer d'endroit.

En effet, notre forage se trouve trop près de l'autoroute. N'allez pas rétorquer à cet éminent service de l'État que notre station était là bien avant l'autoroute : elle n'en a que faire !

Leur principe est simple, voire simpliste :

La Préfecture demande l'application stricte de la réglementation ⇒ Mametz doit se débrouiller pour appliquer cette décision !!!!!

Nous avons donc entamé les premières démarches avec le concours de la D.D.A.F. (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt), organisme qui a été retenu pour mener à bien ces études.





# SYNDICAT DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE MAMETZ, REBECQUES ET BLESSY

C'est un réel challenge pour notre syndicat, car les solutions ne sont pas légions :

- ❶ se raccorder au Syndicat des eaux d'Ecques : nappe trop faible pour desservir le Syndicat de Mametz Blessy Rebecques d'autant que Théroouanne va déjà s'y rattacher.
- ❷ se raccorder à l'usine de production d'eau potable située sur la plaine d'Aire : Cette eau que nous pompons gratuitement nous serait, dans ce cas, facturée, ce qui générerait un surcoût sur la facture d'eau. De plus, les travaux pour amener l'eau au château d'eau représenteraient près de 2 km de canalisation !
- ❸ Chercher un endroit proche du château d'eau pour y établir notre forage : ce sera le rôle de l'hydrogéologue à qui nous allons faire appel.

Nous n'avons, à ce stade de l'étude, aucune idée du prix à payer pour ce déplacement du forage mais quand on sait qu'il faudra amener de la station une canalisation jusqu'au château d'eau, reconstruire un bâtiment comme celui situé rue d'Enguinegatte, déplacer les pompes, attendons nous à une note « salée » !

#### Conclusion :

A la lecture de cet article, vous avez pu vous rendre compte que nous sommes à la botte de l'Administration avec un grand A qui décide et qui nous demande d'appliquer !

Mametz Rebecques et Blessy ont été, il y a maintenant plus de 25 ans, précurseurs sur le plan de l'assainissement et cet équipement représente un bien considérable pour nos communes. Il est dommage que ce côté « exemplarité » de ces trois communes ne soit jamais pris en compte par l'Administration pour qui nous sommes considérés au même titre qu'une commune qui n'a pas encore démarré le moindre mètre de réseau d'assainissement !!!!

J'ai fait plus d'une fois cette remarque aux représentants de ces hautes instances lors de réunions de travail en leur décochant quelques flèches d'humour (noir) du style « Vu les contraintes que nous impose l'administration, que ce soit sur le plan de l'assainissement comme sur celui de l'eau potable, dans les années à venir les Mametziens auront tout intérêt à prendre leur douche avec du Vittel, ça leur coûtera moins cher ! »

*Jacques DELMAIRE  
Président du S.I.R.*

#### RAPPEL DU TARIF DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT ET LES NOUVELLES TAXES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2008

	PAYÉ EN 2007 (AU M <sup>3</sup> )	CE QUE VOUS PAIEREZ EN 2008
Prix de l'eau	0.46 €	Inchangé
Prix de l'assainissement	1.07 €	Inchangé
Taxe de prélèvement	0.06 €	Inchangé
Redevance pollution (*)	0.56 €	Supprimée
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte (*)		0.315 €
Redevance pour pollution d'origine domestique (*)		0.21 €
<b>TOTAL</b>	<b>2.15 €</b>	<b>2.115 €</b>

(\*) A noter que ces taxes sont prélevées par le Syndicat mais reversées à l'Agence de l'Eau.



# Commerces



# Création ou reprise...

## AMBIANCE COIFFURE

Habitant Erny-Saint-Julien, Mme Véronique MOREL a repris le salon de coiffure de M. et Mme EVRARD en 2007. Permanentiste, coloriste, Mme Morel exerce sa profession de coiffeuse mixte au 82E Grand'rue à Mametz, son salon portant le nom d'**AMBIANCE COIFFURE**. ☎ 03.21.38.78.84



## GRAFFITI

M. DELPLACE et Mme DEBOVE ont repris le débit de tabac de Mme ALLART qui fait valoir ses droits à la retraite. Tabac, presse, PMU, articles de pêche, cadeaux, dépositaire gaz, sont les principales activités de ce commerce indispensable dans la commune. Le magasin se trouve au n°47, Grand'rue à Mametz. ☎ 03.21.93.71.75



## ELECTRICITE

Monsieur Yannick BOGAERT demeurant 27, rue de la Plaine à Mametz a créé son entreprise en 2007. Celle-ci porte le nom de **BATIFRANCE SERVICES**. Monsieur Bogaert a plus de 20 années d'expérience et intervient dans les domaines suivants : *Dépannage, rénovation, nouvelle installation, mise en conformité des tableaux électriques, rajout ou remplacement de prises ou d'interrupteurs.* Devis gratuit. Délais rapides. ☎ 03.21.39.88.53



## CHEZ DAVID

Monsieur David MAES, jeune mametzien de 24 ans, a repris le café brasserie le REGENCIA tenu précédemment par M. et Mme Marcotte. Cet établissement a changé de nom en même temps que de propriétaire et s'appelle dorénavant « **CHEZ DAVID** ». Le jeune DAVID continue bien évidemment l'activité brasserie en plus de son café. ☎ 03.21.88.50.34



## ARMURERIE

Monsieur Pierre FOULON a repris le commerce de Monsieur Jean-Paul LECIGNE qui vient de faire valoir ses droits à la retraite. Implanté pour l'instant à l'arrière de son habitation (contour de l'Église), la clientèle peut y accéder en passant par le parking des services techniques municipaux. Monsieur FOULON a pour projet la construction d'un magasin de vente sur la nouvelle place publique à l'arrière de la salle du Millénium. La construction devrait démarrer mi-2008.

☎ 03.21.11.37.54



## LE MOULIN DE CRECQUES

Depuis tant d'années que, dans les pages du Bulletin Communal, je vous invite à découvrir ou à vous rappeler le passé de la Commune de MAMETZ, il me semble que nous arrivons à la fin du périple et que les nouvelles générations devront un jour ou l'autre prendre le relais. Leurs yeux neufs, à leur tour, nous emmèneront sur de nouveaux chemins et nous serons étonnés de ne pas avoir su voir d'autres aspects de notre village peut-être parce qu'ils nous semblaient trop évidents.

Quoi qu'il en soit, il y a un endroit dont je ne vous ai pas parlé malgré les nombreuses sollicitations de M. le Maire, tout simplement parce que je n'avais pas d'éléments suffisants pour faire un travail crédible. Il s'agit du **MOULIN de CRECQUES** que nous avons tous pu admirer, un jour de promenade champêtre et qui, malgré la griffe du temps, garde tout le charme de ses vieilles pierres caressées par les eaux limpides de la **LYS**. Il est vrai que les archives de la Mairie qu'il m'a été donné de compulsier tant de fois pendant ma carrière, ne livrent que peu de détails, à part les éléments du cadastre et quelques actes de l'Etat-Civil. Mais voilà que, récemment, un amateur d'histoire de la région d'Arras, Monsieur Daniel **DUBOIS**, au cours de recherches généalogiques a pris contact avec Mametz car ses travaux le conduisaient jusqu'au moulin de Crecques, à la suite de la famille **FAUCON**. Et, avec bien entendu, son accord, et à l'aide de ses écrits sur les personnes qui ont fait tourner ce Moulin, je vais essayer de le faire revivre.

Si nous jetons un coup d'œil sur les recherches des historiens qui ont étudié la préhistoire et l'ère gallo-romaine, notre curiosité reste insatisfaite car si des restes d'habitat ont été trouvés au lieu-dit « les Etiais » où se situait une « villa » romaine, les chercheurs n'ont rien mis à jour qui rappelle l'existence d'un moulin (des meules à moudre, par exemple). Pourtant la culture des céréales était suffisante dans ce secteur de la Morinie car César explique qu'il a dû se séparer de ses légions qui occupaient la Morinie à cause de la pénurie de grains qui frappait le pays (cf : R. Delmaire : Etude archéologique de la partie orientale de la Cité des Morins).

A ce jour, il semble que Crecques, à l'époque médiévale n'ait pas encore éveillé la curiosité des historiens. L'origine et la fondation du village qui était un fief de la famille de **PICQUIGNY** n'ont pas été étudiées mais il paraît que cela pourrait être programmé.

Les premières images que nous avons du moulin, nous les trouvons sur les Albums du Duc de **CROY**. C'est vers l'an 1600 que ce personnage fit exécuter par son peintre Adrien de **MONTIGNY** des aquarelles représentant toutes ses possessions en Flandre. Les albums édités par le Crédit Communal de Belgique nous donnent une image de nos villages et, grâce à la gravure représentant **CRECQUES** (dont j'ai d'ailleurs donné le détail lors du travail sur cette partie de la commune) nous savons qu'à cette époque, assez proche de l'Abbaye de Saint Augustin, il existait déjà un moulin sur la Lys, situé approximativement à l'endroit où nous le connaissons aujourd'hui mais, semble-t-il, sur la rive droite de la rivière (c'est très possible que le peintre ait fait une erreur car, sur un autre album qui ne reprend que les fleuves et rivières, le moulin est sur la rive gauche alors que la roue est toujours au centre). Ce dernier ouvrage nous donne également une planche où se situe le moulin à huile que l'on appelait le **TORDOIR** et où les paysans apportaient à moudre les oléagineux.

Voilà donc la situation géographique de notre moulin bien établie et son existence assurée à la fin de l'époque médiévale, (en attendant mieux). Les bâtiments anciens, en particulier le torchis ont été progressivement remplacés par une construction plus récente qui remonterait au 18<sup>ème</sup> siècle avec des aménagements successifs. Et nous savons aussi qu'il a fonctionné sans discontinuer car tant au cadastre (et déjà sur celui de 1810) qu'à l'état civil on trouve des personnes dont la profession est meunier.

Si nous savons que le Moulin de Crecques existait, il faut regretter que la Commune de Crecques en 1789 n'ait pas établi le document que réclamait le nouveau pouvoir où, point par point, chaque village

énumérait ses caractéristiques. C'est grâce à cela que nous savons, par exemple que Mametz avait un moulin, propriété de M. de Mérode. Par contre, j'ai relevé une curiosité : Rebecques ne possède pas de moulin mais l'un des notables cités s'appelle André **MANTEL** et il est à la fois ménager et meunier.

La première famille de meuniers identifiée sur les registres paroissiaux est la famille **DESPREYS**. Outre les actes de confirmation de plusieurs jeunes enfants, on trouve François **DESPREYS**, époux de Marguerite **LAMARLIERE**; il est décédé le 6 janvier 1730 et l'acte le dit meunier et Bailly de Rebecques. Le 22 mai 1760 décède **Jean François Joseph DESPREYS**, fils des précédents, âgé de 69 ans et donc né vers 1691 et domicilié à Crecques. Il est veuf de **Marie Louise Angélique BAUDEL** décédée le 19 janvier 1760. Ils se sont mariés le 25 mai 1741 à THIENNES, paroisse de naissance de l'épouse. Le couple aura dix enfants dont **MARIE JEANNE** qui naît le 7 novembre 1743.

C'est le 26 novembre 1766 que, en l'église de Crecques, Marie-Jeanne épouse **Pierre Antoine François FAUCON** dont la famille exploite le moulin de Warnèque à **MERCK SAINT LIEVIN**. Voilà comment on voit apparaître à Crecques le patronyme des **FAUCON** qui tiendra et tient encore une place importante dans la vie de la cité.

**Pierre FAUCON** (qui figure au cadastre de 1810) et **Marie-Jeanne DESPREYS** donneront le jour, le 10 juillet 1778 à **Augustin Joseph FAUCON** qui épousera le 21 juin 1809, **Augustine BAURAIN**, jeune fille de Crecques. Le couple exploite à la fois le moulin à grains et le moulin à huile dit « le tordoir » dont on trouve encore les traces en aval de la Lys, en partant sur Mametz et qui a donné son nom au Chemin du Vieux Moulin. Il est intéressant de relever qu'un inventaire a été dressé au décès d'Augustin, le 3 décembre 1819. Il fait état, outre de l'équipement de la maison et du trousseau du défunt, du matériel agricole (les Faucon sont également cultivateurs), du nombre d'animaux (4 juments, 4 chevaux hongres, 4 vaches, 1 génisse, 5 porcs, une quarantaine de volailles) ; ainsi que d'un fusil, de deux paires de boucles en argent et d'une montre en or. Voilà qui nous démontre que le Moulin de Crecques abrite une famille aisée. Les quantités de blé (plus de 4000 gerbes en deux meules), de colza (40 hectolitres), d'huile (8 tonnes), laissent supposer que l'activité des deux moulins est importante.

Au décès d'Augustin, en 1819, son fils **Augustin Joseph**, né le 7 septembre 1815 n'a que 4 ans. C'est son oncle, **Célestin BAURAIN** qui aide sa sœur Augustine pour la marche de l'exploitation jusqu'au mariage du jeune homme le 7 août 1839 avec **Séraphine BRONCQUART**, l'une des quatre filles richement dotées de M. **BRONCQUART**, le fermier établi de l'autre côté de la Lys, au bout du chemin du même nom. Les trois autres sœurs épouseront trois jeunes hommes du lieu, un Bourdrel, un Dehestru et un Delehedde. Curieusement l'oncle Célestin Baurain ne convolera en justes noces qu'en 1855, à l'âge de 60 ans.

Ce mariage tardif s'explique sans doute par le fait que **Augustin Joseph FAUCON** a vendu le moulin vers 1850 et qu'il s'est fait bâtir une maison de taille respectable sur la grand'rue dans laquelle il souhaitait se reconvertir dans le commerce des céréales.

Le meunier qui succède à la famille **FAUCON**, se nomme **LABITTE**, puis apparaît Gédéon **RICOURT** qui, curieusement, est connu au cadastre comme clerc d'avoué. Et voilà qu'en 1894, le propriétaire se nomme **M. PIGOUCHE**, notaire à Aire sur la Lys. Là, serions-nous mauvaise langue de penser que ce brave notaire et son clerc avaient peut-être profité de quelques embarras financiers de l'occupant des lieux ? D'autant qu'au même moment, cet officier ministériel s'était rendu propriétaire du château de **MAMETZ**.

Quoi qu'il en soit, le 17 juillet 1903, **M. PIGOUCHE** père vend pour la somme de 17 520 francs le moulin de Crecques à son fils Guislain **PIGOUCHE**, industriel à Quiestède. Si l'on se réfère aux divers actes de l'état civil, c'est vers 1904 que la famille **FAUQUEMBERGUE** vient s'installer dans ces vieux murs chargés d'histoire. **Aphrodis FAUQUEMBERGUE** est né le 17 octobre 1873 à Fontaines-Boulans et son épouse **Clémence DELOHEN** est née le 1er mai 1882 à Quiestède. Ils deviendront propriétaires des lieux le 25 août 1917. Les fils aînés, Achille et Léonce étaient nés à

Quiestède mais la famille s'agrandira rapidement avec l'arrivée des filles, Hélène, Marie, Agnès et du dernier garçon, Clément.

Les enfants Fauquembergue vont se partager la charge de faire vivre leur moulin. A part **Marie** qui épouse M. FRANCOIS, cultivateur à Roquetoire et **Hélène** qui décèdera trop jeune, **Achille**, marié à **Thérèse BOURDREL** va installer une scierie qui fonctionnera jusqu'à la fin de la dernière guerre. Le système est original car les moteurs tournent grâce à la roue du moulin qui sera relayée par une turbine. La scierie verra passer un grand nombre d'amateurs de bois, ce bois qui fait partie du paysage environnant et, qu'il faut travailler chez un scieur en un temps où les tronçonneuses individuelles étaient quasi-inconnues.

Le second fils, **Léonce** épouse **Clémence LEPRETRE** et prend plus particulièrement en charge l'exploitation agricole. Ce qui ne l'empêche pas d'être un conseiller écouté et avisé pour les vendeurs et acheteurs de bois à une époque où nombre de plantations de peupliers arrive à maturité. Et de Léonce nous avons conservé le souvenir d'un premier adjoint au Maire de la commune, particulièrement compétent et dévoué.

Et comment oublier tout le petit peuple qui tournait autour des Fauquembergue, tant au moulin, qu'aux champs ou à la scierie. Il est des noms qui reviennent spontanément : Alexandre BECQUART « Zan, ch'carton », Etienne DELVART, Emile JOLY qui prenait soin du jardin, M. LECOCQ, PIQUART « ch'cache mannée », M. DELAIRE à qui revint la charge de paver le déversoir, M. PENNE qui exécutait tous les travaux de maçonnerie et tant d'autres dont le souvenir reste dans la mémoire des plus anciens du village. En 1882, j'ai relevé au cadastre le nom de Henri THUILLIEZ, garçon meunier !....

Le moulin après le décès d'Aphrodis tournera sous le regard bienveillant de **Clément** qui saura lui garder son caractère rustique et en même temps particulièrement accueillant. L'immense cuisine où règne **Agnès** aura vu défiler tant de gens qu'on n'arrive pas à se rappeler les noms de tous ceux qui se rejoignaient « à **ch'molin d'Crecques** » dont la convivialité était connue bien loin à la ronde. Impossible de compter les parties de pêche, les parties de cartes que les participants évoquaient avec enthousiasme et nostalgie.

Les années ont passé. L'agriculture a évolué, les petites exploitations ont disparu, on a cessé de faire moudre son grain pour faire son pain et personne ne sait plus qui étaient les « cache mannée ». Par la force des choses, les moulins à grain ont disparu laissant la place à des techniques nouvelles et à des usines ultrasophistiquées, les roues se sont arrêtées et même La Lys a cessé de quitter son lit périodiquement pour visiter le voisinage.

Alors, en terminant, consciente d'avoir passé sous silence, bien involontairement tant de gens et tant de choses, je crois être l'interprète de nombreux mametziens et crecquois en souhaitant que cette page de notre histoire locale ne se referme pas définitivement. Puisse-nous, un jour, voir revivre dans l'écrin de ce cadre bucolique et champêtre, sous l'œil bienveillant de tant d'anciens meuniers qui nous observent de leur éternité, les murs et l'âme du « **Moulin de Crecques** ».

**Marie Thérèse DELMAIRE 2007**

*(Remerciements à M. Daniel DUBOIS, aux Professeurs Roger BERGER, Bernard et Roland DELMAIRE. Sans oublier Michel FAUQUEMBERGUE qui a accepté de veiller à l'exactitude du texte tout en réveillant ses souvenirs personnels).*

## **LA COMPLAINTÉ D'UNE VIEILLE FILLE**

Voilà plusieurs années que j e me permets de tourner en dérision les travers de notre société actuelle : tour à tour, j'ai épinglé les vieux, les malades, les élus, les présidents (je n'ai pas encore osé m'attaquer à nos politiques mais ça viendra...) et jusqu'à présent je ne me suis pas fait assassiner, alors, pourquoi ne pas continuer D'autant que vous êtes nombreux à me dire que la lecture de mes élucubrations vous évite une visite de médecin et contribue à vous maintenir en forme ( curieusement, quel que soit votre âge, il semble que la «pinte de bon sang » vous apporte des effets plus bénéfiques que les drogues du pharmacien!)

Cette année je voudrais vous parler d'une catégorie de personnes dont on ne mentionne même plus l'existence et là, je suis bien placée pour dire mon mot puisque j 'en fais partie... enfin, plus pour très longtemps, n'est ce pas M. Lefait (pour ceux qui l'ignoraient, M. Lefait est le député de notre circonscription; nous nous rencontrons au banquet des anciens de Rebecques et, quelquefois aux manifestations de la Ville d'Aire sur la Lys et il assure régulièrement l'entourage que je suis sa future épouse, ce qui flatte énormément mes 83 printemps, d'autant que Françoise Henneron, notre sénateure, a décidé de célébrer la cérémonie !... Mais je soupçonne notre Député d'être, lui aussi, un « prometteux d'bons jours»: depuis le temps qu'il me promet ce mariage...et devant témoins, il semble que ce soit, là aussi, une parole purement politique!) alors, en attendant autre chose, je vais vous parler des vieilles filles.

Remarquez que c'est un mot qu'on n'emploie plus aujourd'hui. Pourtant, dans ma jeunesse (dire qu'il y aura bientôt un siècle...) une fille qui avait coiffé Ste Catherine devenait pour tout le monde «une vieille fille». Cela sous-entendait qu' elle n' avait pas été assez maligne pour mettre le grappin sur un garçon et se faire conduire devant le Maire et le Curé.

Ne parlons pas de celles dont on disait qu'elles avaient une vocation, souvent due à l'éducation familiale ou au zèle des Pasteurs de l'Église ; elles étaient considérées comme une espèce à part.

Nous ne discuterons que de la pauvre fille qu'on désignait sous le terme fort élégant de «laissée pour compte », et des multiples raisons de son célibat : ou bien elle était vraiment moche (quoique les moches qui apportaient quelques terres ou des espérances avaient leur chance) ou alors elle était vraiment pas dégourdie (ou les deux à la fois). Même si cet enseignement ne faisait pas partie des principes inculqués par la famille ou les éducateurs, une fille était censée savoir que les garçons, eux ne voient pas toujours plus loin que le bout de leur nez et, comme on dit, «la nuit tous les chats sont gris ». Il y avait aussi celle qui avait vécu un amour malheureux quoique, il était évident que cette auréole romantique attirait facilement l'oeil masculin; allez savoir pourquoi ! Il y avait encore celles qui «avaient fauté» et qui apportaient déjà un moutard dans la corbeille de noces, mais ce n'étaient pas les plus nombreuses bien qu'on n'ait pas encore inventé la pilule. Pour peu qu'elles aient été pourvues de quelques biens ou de bras solides à l'ouvrage elles avaient des chances de trouver preneur. Et il y avait celles qui, bon gré, mal gré, se trouvaient dans l'obligation de prendre en charge une portion de famille et qui s'effaçaient pour assurer leur mission. Cet état de choses qui arrangeait tout le monde sauf l'intéressée s'installait tout simplement et on trouvait cela tout naturel.

Sur le plan officiel, les choses allaient de soi : le foyer paternel restait stable. A l'église que les paroissiens, encore nombreux à l'époque, fréquentaient fidèlement le dimanche, on pratiquait le rite des « chandelles ». Accrochés près du chœur, trois cierges de bois travaillé et peint étaient habillés de longs rubans et de fleurs de pacotille. L'un tout de blanc orné était destiné aux jeunes filles, le second enveloppé de bleu et blanc était le lot des filles qui coiffaient Sainte Catherine dans l'année et le troisième, revêtu de tous les tons du mauve au violet était l'apanage des femmes mariées et, bien entendu, respectables. Pendant la grand'messe dominicale, au moment de l'offrande, les préposées aux chandelles portaient fièrement celles-ci dans l'allée centrale. Ce cérémonial se renouvelait pendant les processions et la chandelle « ad hoc » accompagnait le cercueil des défunts pendant leur dernier parcours. Vous allez penser que je radote en ranimant ces vieux souvenirs mais c'est pour rappeler la place des filles dans la société et combien l'apparence était importante, sinon primordiale.

Alors voila.....on se retrouvait pour une raison ou une autre, et même pour plusieurs à la fois, désignée sous le terme péjoratif de vieille fille. Et encore....c'était bien souvent une « vieille jeune fille » (comme il y avait le « vieux jeune homme »). Nos parents et grands- parents ne rechignaient pas plus devant le pléonasmе que devant l'antinomie, le paradoxe ou l'oxymore, ce qui était le dernier de leurs soucis. (reportez-vous au dictionnaire si l en est besoin !). Mais ensuite, la guerre nous a valu d'accéder au titre de célibataire. C'est déjà un peu moins bête et on fait avec !..

Les années qui se sont écoulées ont vu augmenter énormément le nombre des femmes seules: les divorcées, les séparées et aussi les célibataires volontaires sont désormais du tout courant. Résultat, toute personne du sexe féminin qui semble avoir un certain âge se voit appeler Madame (Avouez que c'est un peu mieux que de se retrouver cataloguée dans une des catégories ci-dessus), sauf évidemment si presque tout le monde vous connaît; dans ce cas, pas d'hésitation: invitez presque tout le monde à user de votre prénom car entendre clamer le mot « Mademoiselle » dans une assemblée qui admire vos cheveux blancs et votre canne en proclamant que « vous êtes encore bien pour votre âge », c'est complexant.

Bon on est vieille fille, et on fait avec. Les regrets sont stériles et superflus et, après tout, l'avenir est un peu ce qu'on le fait. (dixit Bernanos !....)

Pourtant, à y regarder de tout près, il me semble que les choses ne soient pas si simples que cela. La Femme seule dans notre société compte comme un ménage: les charges, les impôts, les frais en tous genres pèsent sur ses épaules avec la plus grande équité vis à vis de ces messieurs. La femme qui a eu un époux bénéficie ou d'une pension alimentaire ou d'un supplément de ceci ou de cela. La vieille fille, peau de balle et variété. Pas d'allègement, pas de déduction, le refrain c'est « part entière ». Après tout, n'ayant pas élevé d'enfants, c'est juste de participer à l'élevage collectif. Bon, passons.....

Par contre, si on n'oublie pas de la faire contribuer à l'effort national, personne ne pense à la vieille fille dans toutes les festivités de la vie collective. C'est vrai qu'on l'invite pour le repas des anciens (merci à la municipalité) mais elle dispose d'un bulletin de vote et elle paie ses impôts. Par contre, quand elle est encore jeune, elle est vraiment le convive embêtant dans les réunions de toutes sortes car on ne sait pas où la placer, sauf s'il y a dans l'assistance un monsieur solitaire (quoique, souvent, ce ne soit pas du premier choix). Et il faut que la pauvre fille veille soigneusement à ne pas se faire remarquer par les conjoints de « ses chères amies » qui veillent jalousement sur leur bien (heureusement, on peut toujours prévoir une place près de la porte de la

cuisine: elle pourra donner un coup de main et, éventuellement s'occuper des enfants si elle a la fibre maternelle, ce qui n'est pas incompatible avec son état).

Et pour les fêtes, là c'est le bouquet: on nous annonce la fête des pères, des mères, des grand'mères, des grands pères, des anciens combattants, des pompiers, des gendarmes, des écoliers, des travailleurs, mais jamais de fête des célibataires. Même cette pauvre Ste Catherine qui était censée se faire coiffer par ces demoiselles a quasi disparu du calendrier. Vous trouvez ça juste?... De même à l'église, on vous fait prier pour toutes les catégories, sauf pour nous, les vieilles demoiselles qui sommes pourtant une clientèle fidèle et dévote en général et attentive au contenu du plateau de la quête.

Alors, aujourd'hui, solennellement et avant de rentrer dans la catégorie des chers défunts, je lève, au nom de mes consoeurs l'étendard de la révolte et j'ouvre le cahier des revendications: En plus, quand j'ai sorti la première mouture de ces élucubrations, c'était le moment d'intéresser à notre cause les candidats aux prochaines élections présidentielles, Une remarque en passant: sur douze prétendants au trône de l'Elysée on ne dénombrait que quatre représentantes du sexe féminin et, là-dedans, pas une seule vieille fille déclarée. Notre inusable Ariette a un bâton de vieillesse, la verte Dominique aurait largué son mec, Marie-George fait cause commune avec un brave camarade et la belle Ségolène est tout simplement fille-mère, (pardon, on doit dire mère célibataire) sans qu'on parie mal de sa vertu Alors, qui aurait pu parler pour nous C'est quand même raide de se dire qu'il y aura peut-être, mais rien n'est moins sûr, un des huit messieurs qui fera quelque timide proposition en faveur de ce qu'on appelle pudiquement les personnes seules. Mais sûrement pas pour les demoiselles solitaires...

Et je ne me suis pas trompée, quelques mois se sont écoulés et on attend encore la bonne parole. Le temps des présidentielles est terminé, on a vu surgir de nouvelles têtes, des dames sont apparues sur le devant de la scène, pas toujours flanquées d'un conjoint d'ailleurs. Les propositions fusent de tous côtés, réalisme et utopie se rejoignent à nous donner le tournis mais on ne parle toujours pas du statut de la vieille fille.

Entre nous, je crois que ce n'est pas demain la veille qu'on célébrera officiellement la clairvoyance et le courage de celles qui ont fait leur vie seules, à force de travail et de ténacité. Il y aurait peut-être un moyen d'attirer l'attention, c'est de faire comme tout le monde, c'est-à-dire, descendre dans la rue en brandissant quelques pancartes, mais, à y regarder de près, ici, dans notre village, notre groupe n'attirerait guère l'attention. Quant à aller sur les boulevards parisiens, nous savons que le ridicule tue, alors, calmons-nous.

Bah...au bout du compte, il n'y a pas de quoi en faire un drame. La vie s'est écoulée avec tout son lot d'imprévus et, si on a la certitude de ne pas avoir fait le malheur d'un pauvre type on a encore le loisir de regarder tous les autres et de voir s'il y a lieu d'avoir des regrets.

Et vous les messieurs, il ne faut pas m'en vouloir si je termine avec un dicton plein de sagesse qui permet de vivre le temps qui passe avec philosophie : « quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a. » et même de méditer cette réflexion d'une «grosse tête» de la Radio: «C'est pas parce qu'on a un pied dans la tombe qu'il faut se laisser marcher sur l'autre. »

**Marie-Thérèse DELMAIRE (2007)**



# Ils sont nés en 2007...

**X RANCON Théo**

Le 4 janvier à Hazebrouck  
**53D grand'rue**

**X RANCON Dylan**

Le 13 janvier à Hazebrouck  
**53D grand'rue**

**X VERBRUGGHE**

**Gwendoline**  
 Le 13 janvier à Béthune  
**26 chemin des ruelles**

**X DESPREZ Victor**

Le 18 mars à Blendecques  
**17 rue des champs  
 lambert**

**X BRASSART Anna**

Le 25 mars à Blendecques  
**9A rue de la chapelle**

**X PAYEN Célia**

Le 4 avril à Blendecques  
**1 rue des champs**

**X FRASSINT Loane**

Le 8 mai à Blendecques  
**30 rue de la place**

**X VANBREMEERSCH**

**Martin**  
 Le 12 juin à Blendecques  
**2 rue de l'anglet**

**X PLANCKEEL Evane**

Le 21 juin à Béthune  
**92A grand'rue**

**X MITHIEUX Armand**

Le 25 juin à Blendecques  
**8 chemin des grands  
 rietz**



**X DUBOIS Elise**

Le 9 juillet à Blendecques  
**1 rue de la barre**

**X LEGAT Lou-Anne**

Le 25 juillet à Beuvry  
**35A rue du moulin**

**X SAMOY Naomie**

Le 7 septembre à Blendecques  
**35B rue du moulin**

**X MACKEREEL**

**Manon**  
 Le 11 septembre à Blendecques  
**82C grand'rue**

**X PLATEEL Mathéo**

Le 27 octobre à Blendecques  
**53D grand'rue**

**X COLLIEZ Maëli**

Le 1 novembre à Blendecques  
**25 place du rietz**

**X CORNET Chloé**

Le 4 novembre à Blendecques  
**6bis place du rietz**

**X BERTIN Julie**

Le 26 novembre à Blendecques  
**74 grand'rue**

**X VANGREVENINGE**

**Jules**  
 Le 12 décembre à Blendecques  
**1 rue de bruchine**

**X LAMOITTE Noélyne**

Le 15 décembre à Blendecques  
**32 rue du moulin**



# Etat Civil



# Décès

**\*\* DEFRANCE** veuve  
**JOUAULT Yvonne**  
Le 11 janvier à Helfaut  
72 ans

**\*\* BLOT** Jean-Luc  
Le 13 janvier à Mametz  
54 ans

**\*\* TANGUY** Louis  
Le 28 janvier à Mametz  
82 ans

**\*\* BECQUART** Augustin  
Le 5 mars à Mametz  
81 ans

**\*\* PRINS** veuve  
**ALEXANDRE Gisèle**  
Le 27 mai à Helfaut  
86 ans

**\*\* DUMONT** Marguerite  
Le 24 juin à Helfaut  
83 ans

**\*\* LERICHE** épouse  
**PRUVOST Paulette**  
Le 8 juillet à Mametz  
80 ans

**\*\* LEMAITRE** épouse  
**REANT Adèle**  
Le 11 juillet à Mametz  
88 ans

**\*\* ZOBEL** Julien  
Le 22 août à Lille  
27 ans

**\*\* DEMARTHE** épouse  
**DAVROUT Joseline**  
Le 23 octobre à Helfaut  
63 ans

**\*\* MATULA** épouse  
**POTIER Stéphanie**  
Le 26 novembre à Aire-sur-la-Lys  
94 ans

**\*\* DANIEL** Roland  
Le 7 décembre à Aire-sur-la-Lys  
73 ans



# Ils se sont mariés en 2007 ...



Julien PEYREN  
& Dominique OBIN, le 26 janvier



Jean-Pierre CASTERMANT  
& Marcelle VERRAES, le 16 juin



Geoffrey GRASSET  
& Clémence LALOUX,  
le 1er septembre



Jacques BRASSART  
& Sandie RATEL, le 8 septembre



Céline SCHMIDT  
& Alexandre BELOT, le 13 octobre



L'Animatrice du Cyber-Centre de la Communauté de Communes  
de la Morinie vous présente  
ses meilleurs vœux pour l'Année 2008 !



## CYBER-CENTRE

de la Communauté de Communes de la Morinie  
42, Grand'Rue - 62129 Thérrouanne  
☎ : 03.21.12.44.14 ✉ : ccmorinie@yahoo.fr

### Horaires :

**Pour la formation Timpass GRATUITE (sur RDV),  
Consultation de la Borne Emploi : c'est Gratuit !  
et l'accès libre (voir Tarifs\*) :**



le mardi et le vendredi de 14h30 à 19h00,  
le mercredi de 11h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00,  
ainsi que le samedi de 11h00 à 12h00.



### Apprendre les clés de l'informatique :

Le programme Timp@ss est une formation GRATUITE aux technologies de l'information et de la communication. Il est proposé à tous les publics (sauf scolaires et étudiants) et mis en place par le Conseil Régional Nord - Pas de Calais. Le programme Timpass comprend sept modules de formation créés par le GRETA (découvrir, comprendre, s'informer, se former, communiquer, organiser et devenir un Cybercitoyen).

Afin de justifier de sa capacité d'utiliser les fonctions clés de l'informatique et d'internet, le bénéficiaire reçoit l'attestation de ses acquis.

Tout au long de l'année 2007, des Attestations Timp@ss ont été remises par Monsieur Paul Hochart, Président de la Communauté de Communes de la Morinie et par Madame Mélanie Hanquez, Tutrice Timp@ss et Animatrice du Cyber-Centre de la Communauté de Communes de la Morinie.

↓ Mme BLARY Elisabeth, Mme CARON Dany, Mme DARQUES Thérèse Marie, Mme FLANDRIN Patricia, Mme GALLET Véronique, M JOLY Daniel, Mme LARIVIERE Jacqueline, M PENTEL Georges, Mme SAUVAGE Martine, Mme VERGRIETE Stéphanie.



↑ ANSEL Colette, ARNOUITS Bernard, ARNOUITS Marylène, BULTEL André, BULTEL Josette, CAUVEZ Pascal, FEVRIER Evelyne, GUIDE Lucette, LEBON Eric, PAUCHET Colette, RENAULT Nadine, TASSART Danièle, THOREL Marie-Christine, THOREL Patrice.

Des places pour le programme Timp@ss sont disponibles. Les inscriptions se font au Cyber-Centre, les mardi, mercredi entre 14h30 et 16h30 et le vendredi entre 14h30 et 18h30.

### \*Tarifs :

**La Formation TIMPASS est Totalement Gratuite (14 heures de formation)**

\*\*\*\*\*

**Si vous êtes habitants de la Communauté de Communes de la Morinie ...**

**alors vous bénéficiez d'un tarif préférentiel.** (Les 9 communes de la Communauté sont : Clarques, Delettes, Ecques, Herbelles, Heuringhem, Inghem, Mametz, Rebecques, Thérrouanne. Lors de votre première visite, vous bénéficiez d'une heure d'utilisation gratuite. Ensuite plusieurs choix s'offrent à vous :

\* **devenir adhérent** (carte « Cyber » de 7,70€/an vous permettant de payer 1.50€/heure)

\* **ne pas devenir adhérent** (2,30€/heure).

\* **Vous êtes à la recherche d'un emploi** : vous bénéficiez GRATUITEMENT d'une heure/semaine pour la consultation des offres sur la Borne « EMPLOI ».

\* **Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi** : vous bénéficiez d'un tarif réduit pour l'utilisation du « traitement de texte » : 0,75 €/heure.

# Paroisse Ste Anne



**Abbé Bruno DUBREUCQ**

28 Place des Béguines

62120 AIRE-SUR-LA-LYS

☎ 03.21.39.04.52

06.09.75.81.83

[bruno.dubreucq@wanadoo.fr](mailto:bruno.dubreucq@wanadoo.fr)



N'hésitez pas à demander à  
L'abbé Jean Sément (prêtre aîné associé)  
une visite, notamment pour rencontrer  
une personne âgée ou malade.

☎ 03.21.66.64.01



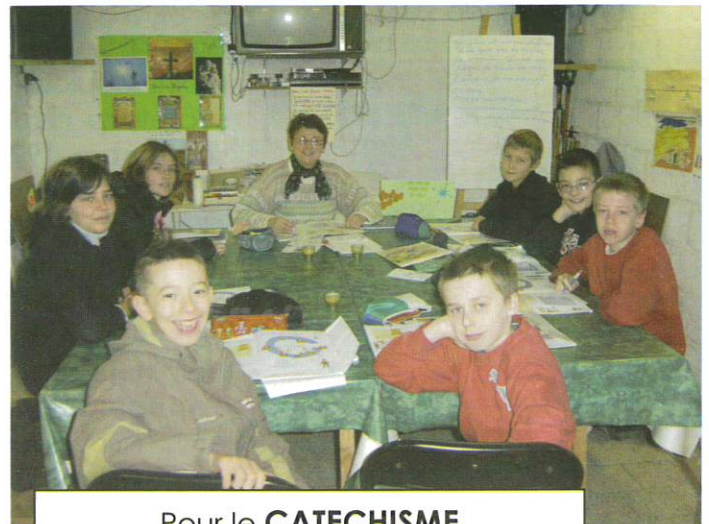
**MESSE CHAQUE DIMANCHE A 9 H 45.**  
**SE REFERER AU LIEN DISTRIBUE**  
**GRATUITEMENT DANS VOTRE BOITE**  
**AUX LETTRES**

Depuis le 14 mars 2004, notre évêque a confié la charge de  
la paroisse aux prêtres ainsi qu'à L'Equipe d'Animation Paroissiale,  
celle-ci est composée de :

M. Michel Laloux, Crecques

Mmes Bernadette Géhéniaux et Francine Jubaru de Rebecques

Mmes Geneviève Gozet et Jacqueline Réant de Marthes.



Pour le **CATECHISME**

N'hésitez pas à contacter Mme Brigitte REANT  
6 rue de la Chapelle à Marthes

☎ 03.21.95.63.59

**Les BAPTÊMES**

sont célébrés les 2e et 4e dimanches  
à Aire-sur-la-Lys.

Préparation le 1er jeudi du mois à 20 h 30  
au presbytère d'Aire-sur-la-Lys



Pour les **MARIAGES**,

Vous contactez directement le secrétariat  
paroissial au 28 Place des Béguines  
à Aire-sur-la-Lys.



**Les FUNERAILLES**

Une équipe de chrétiens formée  
pour vous accompagner dans le deuil,  
prépare avec vous la célébration.

Vous contactez :

Mme Marie-Paule YVAIN

105 Grand Rue à Mametz

☎ 03.21.93.17.78

Ainsi que le secrétariat paroissial.

**Secrétariat et permanence**

Au presbytère d'Aire-sur-la-Lys

28 Place des Béguines - ☎ 03.21.39.04.52

➤ Du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16h30

# Associations



## Entente Sportive Mametz/ Rebecques

La Présidente, au nom de l'ensemble des licenciés, vous souhaite une bonne, heureuse et sportive année 2008.



Pour l'E.S.M.R., nous espérons que cette année sera beaucoup moins douloureuse que la précédente. La disparition de Julien, secrétaire depuis juin 2003, joueur et membre du club depuis septembre 1999, nous a bouleversés et soudés d'autant plus. Camarade exemplaire, il s'est beaucoup investi dans la vie du club et lui a redonné un nouveau souffle, en particulier pour les jeunes. A l'initiative de la nouvelle équipe des 18 ans (photo), il fut, tant que sa maladie le lui permettait, présent auprès des jeunes les mercredis et samedis après midi. Il a également été l'initiateur du montage de la nouvelle main courante, ainsi que le créateur et co-organisateur du tournoi de sixte.

Aussi afin de lui rendre hommage, le tournoi de sixte "Julien Zobel" organisé chaque année, en sera notre plus grand témoignage !

Il y a 40 ans de cela naissait le club de football aujourd'hui situé à Crecques. A cette occasion, nous sollicitons toutes les personnes qui auraient des photos, articles de presse, objets, témoignages de l'ESMR de 1968 à nos jours et les encourageons à bien vouloir contacter le club. Une exposition aura lieu lors de la fête du football des 5 et 6 juillet de cette année. Un grand merci d'avance !!

L'effectif du club est en constante évolution et atteint cette saison 126 membres. Ces derniers ont l'occasion de fouler les terrains au sein des 8 équipes allant de débutants à seniors. Nous comptons également dans cet effectif un arbitre et 11 dirigeants. Bien entendu, nous ne manquerons pas d'y ajouter les bénévoles et sociétés locales qui font vivre et évoluer notre association.

Enfin, que serions nous sans le soutien, l'aide financière et technique des mairies et en particulier celle de Mametz !! La rénovation actuelle des locaux en est un des plus beaux exemples...

Les entraînements ont lieu au stade André Delannoy à Crecques, les mercredis à partir de 14h30 pour les jeunes, les mardis et jeudis à 18h30 pour les 18 ans, seniors et vétérans. Pour toutes informations complémentaires, vous êtes cordialement invités à prendre contact auprès de la Présidente Catherine Crépin (03.21.93.51.72), du secrétaire Emmanuel Delépine (06.74.35.75.10) ou de l'entraîneur seniors Roger Facqueur (06.64.89.53.97)

### Le bureau actuel :

Présidente : CREPIN Catherine

Présidents d'honneur : HOCHART Josiane (Maire de Rebecques), DELMAIRE Jacques (Maire de Mametz)

Vice-présidents : GOZET Roger, DELPOUVE Francis, DELVART Serge, DESMARETZ Robert

Secrétaire : DELEPINE Emmanuel

Trésorier : ALEXANDRE Sébastien

Trésorier adjoint : HENNERON Guillaume

Entraîneur : FACQUEUR Roger

# Associations



## Association USEP de l'école de Mametz

**But :** former à la responsabilité, au civisme, à l'autonomie par la pratique d'activités physiques, sportives et de pleine nature ; d'activités socioculturelles.

**Siège social :** Ecole de Mametz.

**Bureau :** Président : Dominique LEBRUN  
Secrétaire : Catherine LAMBLIN  
Trésorière : Valérie DELWARTE.

**Activités en 2007/2008 :** Athlétisme, pétanque, handball, tennis de table, rugby, jeux usépiens (jeux traditionnels), gymnastique, cyclotourisme, randonnée pédestre.



## Chapeau de cow-boy et bottes de cuir



Un club de danse country a ouvert ces portes depuis le 7 novembre 2007 dès 18h15 à la salle du millénum.

Une invitation est proposée à tous dans la joie et la bonne humeur grâce à la

présidente : Baroux Isabelle (03.21.95.66.54) et la secrétaire trésorière : Dzierzinski Delphine(06.30.14.41.05)

# Associations



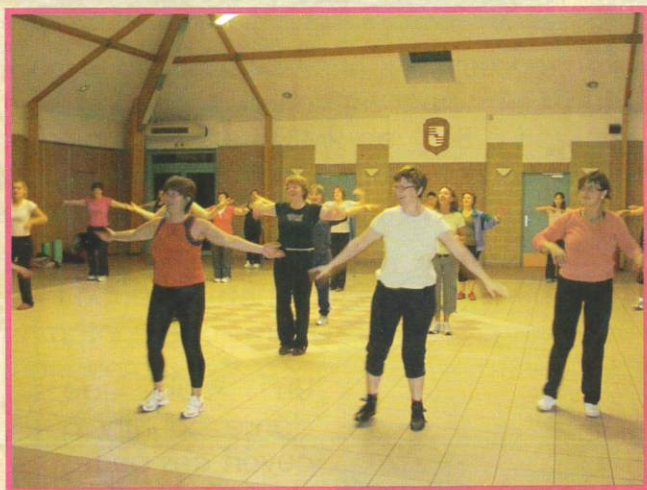
## ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques

### Bureau :

Président : André LOZINGO  
25 rue du moulin Mametz  
☎ 03.21.95.80.23

Secrétaire : Michel HESDIN

Trésorier : Abel GOZET.



## Mametz Gym Form'

Présidente : Elisabeth BARRE

### Gym adulte :

- Le lundi de 14h30 à 15h30
- Le mardi de 19h15 à 20h15
- Le jeudi de 19h15 à 20h15

### La marche :

les mardis, jeudis, et samedis à 9 heures précise (départ place de Mametz).

## Bibliothèque Municipale de Mametz

Responsable : Corinne MACHEN

### Horaires d'ouverture :

- mercredi de 15h30 à 17h30
- vendredi de 16h30 à 18h
- samedi de 11h à 12h

*Pendant les vacances scolaires, ouvert uniquement le vendredi de 16h30 à 18h*



# Manifestations



# A quoi sert l'Association des Fêtes ?

## Où vont les bénéfices de la brocante et des fêtes :

- × SOIRÉE THÉÂTRE → *bénéfice 1 070€ reversé au C.C.A.S. de Mametz*
- × GEAIS DE MARTHES, MAMETZ, CRECQUES → *paiement des 746€ de frais de manège*
- × 14 JUILLET → *paiement du feu d'artifice 1 779€ et buvette gratuite l'après-midi*
- × DUCASSE DU 9 SEPTEMBRE → *paiement du manège et de l'artiste 734€*
- × REPAS DES AÎNÉS → *paiement du gâteau 290 €*
- × NOËL DE L'ÉCOLE → *paiement de bonbons et pâtisseries 621€*
- × TÉLÉTHON → *versement de 644€ à l'A.F.M.*
- × COLIS DES AÎNÉS → *paiement de la viande 1 110€*

Nous remercions tous les bénévoles qui participent activement aux festivités du village qu'ils soient mametziens ou extérieurs mais mametziens de cœur.

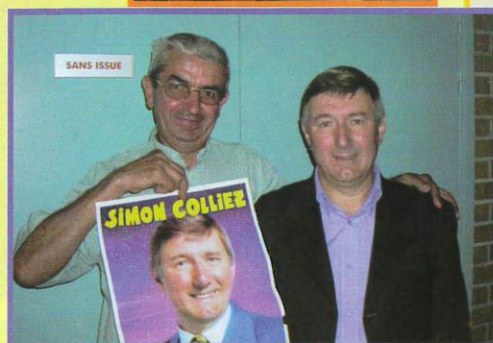
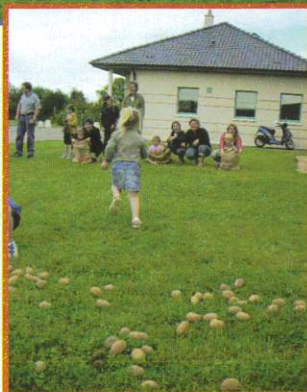
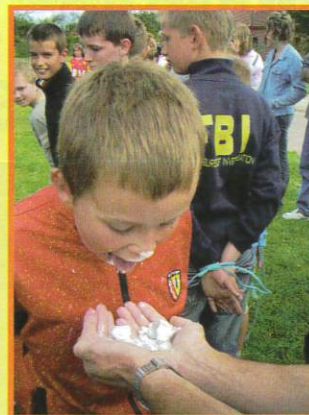
L'Association des fêtes présentent ses meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2008.

Jacques DELMAIRE

Président de l'Association

Christian MASSET

Vice-président de l'Association







C'est paru dans la presse en 2007...

## Décès Régis Faucon nous a quitté

■ A sa messe d'enterrement ce jeudi 28 décembre, nombre d'habitants de Mametz et de professionnels d'instituts médico-éducatifs étaient présents pour lui rendre un dernier hommage.

Régis Faucon, 56 ans, est décédé à son domicile le 24 décembre. Il laisse derrière lui une femme et trois enfants éplorés.

Rappelons que ce Mametzien a commencé sa carrière en tant qu'enseignant à Liévin dans une classe spécialisée avant de rejoindre l'Institut médico-pédagogique d'Isbergues, puis l'Institut éducatif-motrice d'Aire-sur-la-Lys et l'Institut médico-éducatif de Longuenesse.

Son parcours professionnel a pris un nouveau tournant quand il a été nommé directeur de l'I.M.E. de Calais et enfin de Calonne-Ricouart.

Son dévouement pour son travail ne l'a pas empêché de s'intéresser aux affaires de sa commune puisqu'il est devenu de 1995 à 2001 adjoint au maire pour les affaires concernant l'aide sociale et l'administration in-



Ses funérailles ont eu lieu au crématorium de Vendin-lès-Béthune.

terne. Mis à part sa participation à l'aménagement de la Sauvagine avec le chantier-école, il est notamment à l'initiative de la création de deux emplois-jeunes à la mairie de Mametz sous le mandat de Charles Delattre avec qui il a tissé une amitié durable. C'était un homme

qui ne se ménageait pas pour donner le meilleur de lui-même. Honnête et droit, telle est l'image que gardera l'ensemble de ses collaborateurs et amis.

Toute l'équipe de L'Écho de la Lys présente ses plus sincères condoléances à la famille.

Écho de la Lys - 4 janvier

## Quatre Mametziens honorés pour leur dévouement



Marcel Ducrocq, Isabelle Roussel, Albert Vital et Roger Gözet (absent) ont été récompensés pour leur dévouement.

**Samedi, la salle du Millénium a accueilli une cérémonie qui fut l'occasion de récompenser trois habitants pour leur dévouement au service du club de football et une mère de famille.**

Les Mametziens ont honoré quatre de leurs samedi à la salle du Millénium. La cérémonie débuta par les remises de médailles de bronze de la jeunesse et des sports, qui auront demandé beaucoup d'efforts « six années de courrier soit 23 lettres », précisa Jacques Delmaire, premier magistrat. Ces médailles viennent récompenser le bénévolat et le dévouement au sein du club de football local des « trois fantassins de la cause sportive » que furent et sont encore, selon le député Michel Lefait, Régis Gozet (excusé), Marcel Ducrocq et Albert Vital.

Ils ont tous trois contribué de

près à la création du club en 1968 ne comptant pas leurs heures pour son développement et sa pérennité, aujourd'hui encore.

La cérémonie s'est poursuivie avec la remise de la médaille de bronze de la Famille française à Isabelle Roussel, mariée, mère de quatre enfants et mametzienne d'adoption depuis 1999.

Cette médaille, comme le rappelait M. Delmaire fut « créée le 26 mai 1920 pour encourager la natalité après les pertes de la guerre 1914-1918 et est conférée aux mères qui ont élevé dans la dignité de nombreux enfants ». Cette distinction récompense un métier bien difficile, trop peu reconnu selon Françoise Henneron qui regrettait qu'une mère au foyer est « considérée comme étant sans profession ».

À cette expression un peu trop administrative à son goût, elle lui préférerait « la femme aux cent professions ». ■

## Le dévouement récompensé

■ Samedi dernier a eu lieu la fête du football mais aussi une remise de médailles à l'Entente Sportive de Mametz-Rebecques (E.S.M.R.). Comme chaque année, en mémoire d'André Delannoy, principal fondateur du club, un tournoi a été organisé (voir L'Écho de la Lys du 5 juillet). En fin d'après-midi, les dirigeants du club ont eu le plaisir d'accueillir Mme Delannoy, épouse d'André. Cathy Crépin, présidente de l'ESMR, lui remit à cette occasion une fleur. En présence de Françoise Henneron, sénatrice, Michel Lefait, député, Jacques Delmaire, maire de Mametz, ainsi que ses adjoints et conseillers, se déroula alors la remise d'une médaille de la Jeunesse et des sports à Roger Gözet, accompagné de Vital Albert, Marcel Ducrocq et Paul Darque, qui avaient ré-



comment été décorés. C'était donc l'occasion de mettre à l'honneur un homme dévoué à son club depuis bien des années, ainsi que son épouse.

Écho de la Lys - 12 juillet

# La Truite Mamezienne passe le cap des 600 cartes de pêche

Écho de la Lys - 13 décembre

Réunie en assemblée générale, la Truite mamezienne a observé dans un premier temps, une minute de silence à la mémoire des disparus. Puis, le président Masclet présente et remercia la présence du maire de Mametz et de deux adjoints, MM. Hesdin et Decobert, du président de la fédération départementale, Jean-Claude Dupuis, du vice-président Pascal Delhay et du trésorier Daniel Vantouroux.

La médaille d'or fut remise à Jean Duplouy et un chèque de 400 euros à Cœur Toujours, correspondant au bénéfice engendré par le marathon carpe, et de l'AAPPMA.

C'est Antoine Loupey, secrétaire, qui présenta l'effectif rivière avec une très forte augmentation, passant de 110 pêcheurs en 2006 à 138 en 2007.

Onze repeuplements pour un total de 1 330 kg de truites fario seront effectués.

Dates des ouvertures à retenuir : 22 mars, 12 avril, 1<sup>er</sup> et 24 mai, 1<sup>er</sup> et 28 juin, 12 juillet, 2, 15 et 30 août, 27 septembre et peut-être le 9 octobre pour la fermeture.

Aucune augmentation des cotisations rivière n'est à constater cette année. Toutefois, un changement par arrêté préfectoral permanent modifie le nombre de captures passant de 10 à 6 truites, la taille de 23 à 25 cm.

L'alévinage sera supprimé et 1 200 truitelles ont été remises en eau. Cette opéra-



Jean Duplouy a été décoré de la médaille d'or.

tion doit être reconduite en 2008.

Le président Dupuy signera une convention avec les AAPPMA de la Lys pour la qualité des eaux, la restauration du lit, des frayères. Une autre convention sera paraphée prochainement avec la DPPM (découverte pêche et protection des milieux) dans le cadre des actions pour les jeunes où une participation de 100 euros est versée depuis plusieurs années à la DPPM par l'AAPPMA de Mametz.

Après le stage "mouche", 2008 le stage TOC sera organisé par Pascal Delhay, technicien.

**Plan d'eau :** là aussi une très forte augmentation des effectifs : 469 adhérents en 2007 contre 401 en 2006 et également des cartes journalières 197 et 501 nuit.

Les recettes globales atteignant les 23 000 euros contre 19 183 en 2006. Seule la cotisation annuelle est en augmentation passant de 27 à 28 euros.

Le président informa l'assistance de la pose de grilles sur la Sauvagine et de la conclusion du dossier déposé auprès de la MISE (Mission interservices de l'eau) et du tribunal administratif pour consultation et confirmation.

700 kg de gardons, 100 kg de tanches et 200 brochets ont été remis sur les plans d'eau pour une somme de 4 300 euros. La remise à l'eau du poisson est demandée, mais le transport du poisson vivant étant strictement interdit, l'exclusion pour une durée illimitée sera prononcée pour tout contrevenant.

Le calendrier des fêtes subit de forts changements, avec l'arrivée de la fête nationale de la pêche, le 1<sup>er</sup> juin. Une participation de 5 euros sera demandée en rivière et une grille sera mise en vente aux plans d'eau, ceci pour l'association « Cœur Toujours ». Évidemment le repeuplement en truites sera consacré. La soirée familiale sera reconduite car elle a connu un énorme succès. Notons la suppression des repeuplements "ducasse de

septembre", le marathon carpe... Ainsi que le chèque de 200 euros pour le rat musqué pour lequel le président Masclet informa l'assistance du désengagement financier de l'État qui, pourtant a placé la lutte dans ses compétences. Toutefois, deux tireurs au fusil sont habilités à éliminer cet animal. Cette action sera désormais financée par la location du matériel (tentes, tables, tréteaux, etc...) avec le stockage d'un important matériel. le local pêche ne sera plus prêt.

**Parmi les vœux :** la réfection de la berge à l'étang des Étiais, côté route, l'entretien plus sérieux de ce site, tonte, traitement des charbons, orties, lisiers, qui a été effectué par l'AAPPMA pour la somme de 102 euros, la taille des haies. De même qu'il a été demandé un entretien régulier du marais de Crecques, fortement délaissé, voire ignoré. Enfin, un effort a aussi été souhaité pour le fleurissement des rembarres de ponts qui apporterait aux touristes une image plus gaie que celle d'aujourd'hui.

La vente des cartes 2008 devrait s'effectuer vers le 18 décembre, toutefois, le siège de la Truite Mamezienne sera fermé le jour de Noël et du Nouvel an.



Écho de la Lys - 16 août

Après quarante-deux ans de service

## René Masclet raccroche les pièges

### La Truite mamezienne

■ Un repeuplement de 105 kg de truites fario sera effectué le jeudi 23 août à 14h20. L'ouverture aura lieu le samedi 25 août à 8h.

À l'occasion des ducasses de Mametz et de Crecques, la Truite mamezienne effectuera deux repeuplements de 105 kg de truites farios. Les ouvertures auront lieu les 8 et 15 septembre.

### Stage de pêche à la mouche

Le stage de pêche à la mouche organisé par la fédération aura lieu le jeudi 20 septembre. Le moniteur sera Pascal Delhay. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès du président au 03 21 39 29 85 ou au siège (café Le Charlet, grande rue). Stage gratuit. Pour 2008, est prévu un stage Toc.

■ Soixante-treize rats musqués en quelques jours sur la haute et basse Meldyck, à Longuenesse et Blendecques auront été les dernières interventions de René Masclet, chef piégeur départemental qui après quarante-deux années d'activités, a fait valoir ses droits à la retraite, à cinquante-huit ans.

Connu sur l'ensemble du département du Pas-de-Calais et bien au-delà, tant pour la lutte contre le rat musqué qui sous son emprise a connu une chute spectaculaire de la population depuis 1995, que pour le développement de la Truite mamezienne. Après trente années de présidence, l'association passe de quatre-vingts à plus de six cents adhérents ! Certes, ses amis se posent la question : « Mais que fera René ? » D'abord consacrer plus de temps à la famille, son épouse Marie-Paule, ses deux enfants et ses petits-enfants. Ensuite René souhaite voir évoluer ses mandats. Délégué de la Mutuelle so-



Dernière intervention sur les rats musqués pour René Masclet.

ciiale agricole sous le canton d'Aire-sur-la-Lys, contrôleur des finances à la fédération de pêche du Pas-de-Calais, membre de la chambre dé-

partementale et régionale de l'agriculture, mais aussi secrétaire et technicien du groupement de défense contre les organismes nuisi-

bles Lys Aa. C'est d'ailleurs au sein du GDON qu'il pense renouveler le contrat avec le Syndicat mixte d'aménagement des eaux de la Lys pour réguler la population des rats musqués d'Aire-Delettes par piégeage.

Il continuera à garder la forme en marchant et en respirant l'air pur de nos campagnes.

Titulaires de nombreuses décorations, c'est en avril 2006, que le ministre de l'agriculture et de la pêche, éleveur René Masclet au grade de Chevalier dans l'ordre national du mérite agricole. Une dernière décoration qui récompense l'ensemble de ses actions envers la protection de la nature.

Mais ne vous faites pas de soucis, René Masclet garde toujours un œil et n'hésitera pas à conseiller tous ceux qui veulent un bel environnement.



## La cloche de l'église

# Félicie sonne à distance

Depuis quinze jours, les habitants peuvent à nouveau entendre la cloche sonner. Le clocher est équipé d'un nouveau mécanisme

L'électro-aimantation. Vous connaissez ? Non ! C'est normal car c'est un tout nouveau mécanisme qui permet de faire sonner des cloches de manière programmée, sans intervention physique.

L'ancienne sonneuse, Odile Delannoye n'avait plus la force vu son âge, de continuer son service auprès de l'église du centre de Mametz. De plus, la cloche était de plus en plus difficile à faire fonctionner. « Au début de mon mandat, nous avons voulu changer le joug en bois et faire bouger d'un quart de tour car elle commençait à s'user », explique Jacques Delmaire, le maire de Mametz. Malheureusement, le travail n'a pas été concluant. « On pensait même que la cloche était fêlée car elle ne produisait plus le même son et elle était beaucoup plus difficile à faire fonctionner », raconte un des adjoint et fils de la sonneuse, Bernard-Marie Delannoye.

### 2 500 euros de dons !

La mairie, avec l'aide de la paroisse Sainte-Anne et l'association Saint-Vaast, a mis en place une souscription auprès des paroissiens. « Nous avons récolté environ 2 500 euros de dons ! », s'exclame le trésorier de la paroisse Sainte-Anne, Michel Dilly. Entre temps, la cloche s'arrête provisoirement de sonner en 2005. « Ma mère n'en pouvait plus et ses enfants n'avaient pas les moyens de perpétuer la tradition familiale », raconte Bernard-Marie Delannoye. Du coup, la municipalité fait



Bernard-Marie Delannoye (adjoint et fils de la dernière sonneuse), Jacques Delmaire (maire), Michel Laloux (responsable de l'équipe d'animation pastorale) et Michel Dilly (trésorier de la paroisse Ste-Anne) aux côtés du programmeur.

appel à la société Paschale, de Wimereux, spécialisée dans ce domaine.

Après avoir pris connaissance des lieux, la société informe que la technique d'électrification envisagée au début, est impossible à monter « car il n'y a pas suffisamment de place en haut du clocher pour accueillir tout le matériel nécessaire », précise le maire. Une seconde solution est alors mise en avant : l'électro-aimantation qui est beaucoup moins contraignant à installer dans un espace étroit. Deux grands aimants font fonctionner le mécanisme et un marteau installé de l'autre côté de la cloche, la martelle. L'opération aura donc coûté 4 500 euros et permet aux habitants de Mametz d'entendre à nouveau le son de leur cloche annonçant les heures, les demi-heures, ou encore le début de la messe.

Virginie COURTEAUX



Félicie, Marie et Florentine a été fondue le 14 juillet 1862 sous l'administration de Chartier Prosper, maire de Mametz à cette époque et bénie par l'abbé Delton. Elle pèse environ 700 kg.

## 14-Juillet Une fête populaire



Les bénévoles du comité des fêtes.

Il était un peu plus de vingt heures et l'équipe bénévole s'adonnait aux derniers préparatifs de la soirée qui allait bientôt commencer.

Bien entourées, Béatrice et Cécile finissaient de tartiner

les derniers petits pains. Au menu de la soirée du vendredi 13 juillet, buvette petite restauration, bal populaire et feu d'artifice.

La manifestation était organisée par l'association des fêtes de Mametz que préside Christian Masset.

La journée du lendemain était dédiée aux enfants, avec de nombreux jeux traditionnels : course à sacs, jeux des œufs, tir à la corde, tournoi de pétanque, à l'issue desquels des récompenses leur fut remises.

### Écho de la Lys - 19 juillet

## Directeur à Mametz Dominique Lebrun à la tête de l'école

Ce n'est pas une nouvelle tête. Quasiment tous les habitants de Mametz le connaissent. Dominique Lebrun, adjoint au directeur l'année précédente, est devenu pour la rentrée 2007-2008, le nouveau directeur de l'école.

Petit retour en arrière : il est arrivé sur Marthes en 1996 en tant que directeur de la petite école de deux classes, après plusieurs années d'enseignements dans le Béthunois. En 2000, après la réunification des écoles, il devient le directeur adjoint de l'école Danton à Isbergues jusqu'en 2002, année pendant laquelle, Dominique Lebrun rejoint M. Danel à la nouvelle école de Mametz en tant que son bras droit.



Cette rentrée 2007-2008, il la prépare depuis... juin. « Je me suis rendu à l'école plusieurs fois durant les vacances estivales pour préparer septembre », confie-t-il conscient que la tâche de directeur qui n'est pas inintéressante, est toutefois lourde à gérer. « Je n'ai qu'une journée dans la semaine pour gérer l'école de sept classes. L'autre partie du temps est consacrée à l'enseignement ». Cette année, il fera non plus la classe des CE2-CM1, mais à la classe des CE2. C'est sa nouvelle directrice adjointe, Aurélie Roche qui reprendra le relais.

Lui-même remplace Mme Deschamps qui avait été la

directrice pendant une année à Mametz, avant de rejoindre l'école de Roquetoire d'où elle est originaire. « Cette année, nous accueillons environ 185 élèves mais les inscriptions ne sont pas encore terminées... » Il aura la charge de mener l'équipe enseignante, rencontrer tous les acteurs de l'école, les parents et les personnalités locales. Il continuera également sa fonction de président d'association d'école pour l'USEP.

Parmi les nouveautés pour la rentrée, citons le projet lié à la lecture et l'expression écrite en collaboration avec la bibliothèque du centre documentaire : la réalisation et la mise à jour continue de

site internet de l'école avec les élèves de CM2. N'oublions pas non plus le journal de l'école que Dominique Lebrun souhaiterait poursuivre et le renforcer, sans compter la création d'une chorale plus importante. « Je tiens également beaucoup à la notion de citoyenneté. On la retrouvera partout avec l'élaboration d'un règlement intérieur, l'apprentissage et la nécessité des élections, l'organisation du nettoyage de printemps, ou encore le travail sur le recyclage... » Enfin, en ce qui concerne la coopérative, il souhaite la mise en place de certaines actions avec l'aide précieuse et nécessaire des parents.

## Près de 2 500 euros collectés pour l'électrification du clocher



Une collecte a permis de récolter deux mille cinq cents euros pour l'électrification du clocher.

**Vendredi, c'est à une double cérémonie qu'étaient conviés les habitants. Un premier temps a été consacré à la remise du chèque pour l'électrification de la cloche de l'église, un deuxième le fut à la remise des prix des illuminations de Noël.**

La cérémonie débuta par la remise du chèque pour l'électrification de la cloche de l'église. En fin d'année dernière, suite à une décision du conseil municipal, une souscription avait été lancée. Elle fut placée sous le triple parrainage de l'association Saint-Vaast, de la paroisse Sainte-Anne et de la municipalité qui apportera le complément nécessaire à la réalisation des travaux. Soixante-dix donateurs environ ont permis de récolter 2 500 euros soit plus de la moitié du coût (estimé à près de 4 500 euros). Cette somme illustre, selon l'abbé Bruno Dubreucq, prêtre de la paroisse « la générosité des gens et l'attachement à l'église qui dépasse le cadre des pratiquants. »

### Les travaux effectués en mars

Il y a bien longtemps que la clo-

che s'est tue et, comme le disait Michel Laloux, représentant de l'équipe d'animation pastorale (EAP) qu'elle « ne rythmait plus le temps. » Pendant des années, comme le précisait Jacques Delmaire, maire « l'électricité a été remplacée par les bras d'Odile Dellanoy, la sonneuse municipale (pour qui l'abbé Dubreucq effectuera une demande de médaille diocésaine auprès de l'évêché). Mais, un jour, elle a vu ses forces décroître en même temps que celles de la cloche qui a du subir une intervention. »

Le joug, c'est-à-dire la pièce qui soutenait la cloche, fut alors remplacé. Mais cette première opération ne fut pas un succès. La décision de procéder à son électrification fut alors prise. Ce devrait être chose faite dès la fin de mars.

Le deuxième temps de la soirée fut consacré à la remise des prix du concours des illuminations de Noël. Plus de cent propriétés ont été jugées cette année.

Les vingt-et-un premiers du classement étaient à l'honneur et ont reçu un bon d'achat.

Voici les cinq premiers lauréats : 1<sup>er</sup> : Aimé Danel, 2<sup>e</sup> : Bruno Flour, 3<sup>e</sup> : Pascal Leseq, 4<sup>e</sup> : André Cohez, 5<sup>e</sup> : Jean-Christophe Decofour. ■

### La Voix du Nord - 27 février



### Écho de la Lys - 6 septembre

# Médaille diocésaine Mandile a été décorée

Écho de la Lys -  
13 septembre

Qui ne connaît pas Mandile dans le village de Mametz ? Odile Delannoye fait partie des personnalités incontournables. D'ailleurs, dimanche matin, notre octogénaire préférée était mise à l'honneur devant les fidèles à l'église de Mametz centre. Elle recevait en effet, la médaille diocésaine pour les services rendus à la paroisse. Et c'était plus que mérité.

Combien de fois Mandile a arrêté toutes ses activités pour courir à l'église ? Combien de fois a-t-elle tiré sur la corde pour que les villageois entendent sonner la cloche, l'âme du village ? Impossible à compter... Elle pouvait donner plusieurs sons différents selon que c'était l'Angelus, ou le début d'une messe. Ainsi les habitants savaient en entendant la cloche, quel événement se déroulait à Mametz », explique l'un de ses enfants qui l'entoure. Il faut dire que la fonction de sonneur, dans la famille Delannoye, c'était une tradition. « Ses parents étaient déjà sonneurs. Elle a pris naturellement leur relais... ».

Il y a deux ans, à son quatre-vingt-dixième anniversaire, Mandile (ou Madame Cloche) a fait valoir ses droits à



Mandile mise à l'honneur devant tous les fidèles, dimanche dernier.

la retraite. « Elle n'avait plus de force dans les bras », explique l'une de ses filles. Pour autant, à chaque fois qu'elle entend sonner la cloche, grâce à un système d'électrification, les souvenirs ressurgissent...

Dimanche, parce qu'Odile Delannoye est une grande dame qui s'est sacrifiée à la paroisse, la médaille diocésaine lui a été remise sous les applaudissements de tous les fidèles présents dans l'église.

V.C.



## Nouveau bureau pour le Club canin Christophe Bouffart président

■ Samedi s'est tenue à la salle paroissiale l'assemblée générale du Club canin. Au programme de cette réunion : la modification du bureau. En effet après dix années passées dans le club, Michel Bourgeois ne souhaitait pas reprendre la présidence. Gaëlle Dupont, qui assurait les postes de secrétaire et trésorière, quitte elle aussi le bureau. Il a donc été procédé à l'élection du nouveau bureau. Y figurent désormais : président et responsable d'éducation Christophe Bouffart ; vice-présidente Julie Moitel ; secrétaire Valérie Delcroix ; trésorière Laetitia Blary ; responsable d'Agility Ludivine Debuyser. Rappelons que l'année 2006 a fait vivre au club de beaux succès. Deux chiens ont en effet participé au concours régional. De même, l'association s'est équipée cette année d'un tunnel, et a fait installer l'éclairage au terrain de la Gare. Le club compte aujourd'hui une petite trentaine d'adhérents qui s'entraînent lors des cours d'éducation canine le samedi de 14h30 à 16h30, ou encore pendant les cours d'Agility le même jour de 16h30 à 17h30. Le dimanche matin se tient le cours d'éducation de 10h à 12h et le mercredi après-midi pour ceux qui participent aux concours. Le prochain aura lieu le 26 août au terrain de foot de Crecques.



L'association a désormais un nouveau bureau.



N.C.

# Animation garantie !

■ Pour ceux qui passaient à côté de la salle Millenium, dimanche après-midi, il n'y avait pas de doute à avoir : la ducasse de Mametz battait son plein. Après un repas bien mérité servi à plus de deux cent cinquante habitants, un thé dansant était donné avec le célèbre chanteur patoisant, Simon Colriez. « J'm'in vas vous raconter, C' qui nous est arrivé, Y'a d'cha einne paire d'années, Au momint des congés, M' femme un jour alle ar' vient, Deux billets dins ses mains, Tiens j'ai einne bonne nouvelle, In part in caravelle, Et in s'in va et in s'in va... » Et pendant que les Mametziens étaient subjugués par les chansons de Simon Colriez, les enfants s'étaient donnés rendez-vous auprès des attractions foraines installées à côté de la salle des fêtes.



D'après le maire, la ducasse a attiré davantage de monde que les années précédentes.



## Deux départs Une personne mutée et une retraitée

■ Mardi dernier, l'école maternelle de Mametz accueillait une bien belle cérémonie organisée à l'occasion de deux départs : la première concernait la mutation de Corinne Deschamps, la directrice de l'école pour l'école de Roquetaire. Habitante Roquetaire, Corinne Deschamps a demandé d'occuper le poste de directrice qui était vacant à la rentrée prochaine, et ce même si cela ne faisait qu'une année qu'elle était à Mametz. En septembre, c'est Dominique Lebrun, actuellement adjoint à l'école, qui la remplacera.



Une jeune retraitée et une nouvelle directrice d'école.

La seconde personne mise à l'honneur mardi dernier était Éliane Douillet, adjointe technique territoriale. Elle débute à Isbergues au service de Rosa Gomez en tant que couturière sur mesure. Puis le 20 septembre 1984, elle effectue un « travail de femme de service à l'école », explique l'adjoint au maire. Elle est nommée en qualité de femme de service stagiaire le 1<sup>er</sup> août 1989, puis sta-

giaire appliquée l'année suivante. Promue au grade d'agent d'entretien qualifié en avril 2003, Éliane Douillet est reclassée en novembre

charge de la classe des maternelles. Responsable des régies de la garderie et de la cantine, vous êtes un relais précieux entre les parents

2005 au grade d'agent des services techniques. « Service est un mot qui vous sera adossé tout le long de votre carrière », déclare l'adjoint au maire. « Principalement agent rattaché auprès de l'école vous serez l'assistante de l'enseignant en

la mairie, les enfants et parfois même les enseignants. Aujourd'hui, avec la fin de cette année scolaire, s'achève votre carrière. Dorénavant, vous disposerez de tout votre temps pour être au service de votre famille ».



# 2008



# Calendrier des Fêtes

## JANVIER

**Samedi 5** Salle du Millénum  
**Samedi 19** Local  
**Vendredi 25** Local  
Mairie

**VŒUX MUNICIPAUX** à 19 heures  
**VERRE DE L'AMITIÉ** de l'Association Canine de Mametz  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des Carabiniers de Mametz  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques

## FEVRIER

**Samedi 2** Salle du Millénum  
**Samedi 16** Salle du Millénum

**THÉÂTRE** au profit du C.C.A.S. de Mametz  
**LOTO** de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques

## MARS

**Samedi 1er** Salle du Millénum

**REPAS DANSANT** des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques

**Dimanche 9** Salle du Millénum

**ÉLECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES**

**Mardi 11** Salle du Millénum

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** du Club du 3ème Âge

**Dimanche 16** Salle du Millénum

**ÉLECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES**

**Mercredi 19**

**DÉPÔT DE GERBES** au Monuments aux Morts de Mametz à 17 heures

**Dimanche 23** Stade A. Delannoy

**TOURNOI SENIOR A PIERRE-MARIE DACQUIN** de l'E.S.M.R

**Samedi 29** Salle du Millénum

**RAID V.T.T. ET REPAS** des Carabiniers de Mametz

## AVRIL

**Samedi 5** Salle du Millénum

**REPAS DANSANT** Mametz Gym Form'

**Dimanche 13**

**GEAI DE MAMETZ**

**Samedi 19** Foyer Rural

**TIR INTER SOCIÉTÉS** des Carabiniers de Mametz

**Samedi 26** Salle du Millénum

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de l'Association Canine de Mametz

**Mercredi 30** Salle de Rebecques

**REPAS** des Enfants d'abord

**COUSCOUS** de l'E.S. Mametz/Rebecques

## MAI

Jeudi 1er

Samedi 3

Dimanche 4

Jeudi 8

Dimanche 11

Samedi 24

Vendredi 30

Salle paroissiale

Salle du Millénium

Mametz

Salle du Millénium

**GEAI DE MARTHES**

**TIR INTER SOCIÉTÉS & REPAS CHAMPÊTRE** des Carabiniers de Marthes

**BOURSE AUX VÊTEMENTS** de l'école

**REMISE DES DIPLÔMES AUX MÉDAILLÉS DU TRAVAIL**

**COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE**

**GEAI DE CRECQUES**

**TIR INTER SOCIÉTÉS** des Carabiniers de Crecques

**BANQUET** du Club du 3ème Âge

**JOURNÉE DE PÊCHE** des Anciens Sapeurs-pompiers de Mametz

## JUIN

Dimanche 8

Vendredi 20

Samedi 21

Vendredi 27

Dimanche 29

Mairie

Salle du Millénium

Mairie

Stade A. Delannoy

**BROCANTE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de l'Entente Sportive Mametz-Rebecques

**FÊTE DE L'ÉCOLE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de Mametz Gym Form'

**TOURNOI DE SIXTE JULIEN ZOBEL** de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques

## JUILLET

Samedi 5

Dimanche 6

Dimanche 13

Lundi 14

Stade A. Delannoy

Stade A. Delannoy

Salle du Millénium

Salle du Millénium

**TOURNOI ANDRÉ DELANNOY** de l'E.S. Mametz/Rebecques

**FÊTE DU FOOTBALL & 40 ANS DU CLUB E.S. MAMETZ-REBECQUES**

**BAL POPULAIRE & FEU D'ARTIFICES**

**FÊTE NATIONALE & ANIMATIONS POUR LES ENFANTS**

## AOÛT

Samedi 9

Vendredi 15

& Samedi 16

Dimanche 24

Stade A. Delannoy

Stade A. Delannoy

**TOURNOI B PHILIPPE ET JEAN-LUC PAUCHET** de l'E.S.M.R.

**KERMESSE DU COMITÉ DES FÊTES DU CAMPING DU CHÂTEAU**

**CONCOURS RÉGIONAL D'AGILITY** de l'Association Canine de Mametz



## SEPTEMBRE

Dimanche 7

Rupro

**DUCASSE DE MARTHES**

**APÉRITIF & VENTE DE PÂTISSERIES** par la Paroisse Sainte Anne

Dimanche 7 Salle du Millénium

**EXPOSITION DE PEINTURES**

Dimanche 14

**DUCASSE DE MAMETZ**

Dimanche 21

**DUCASSE DE CRECQUES**

## OCTOBRE

Samedi 11 Salle du Millénium

**REPAS FAMILIAL** de la Truite Mametzienne

Dimanche 26 Salle du Millénium

**REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE**

## NOVEMBRE

Samedi 8

Local

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des Carabiniers de Crecques

Salle du Millénium

**BOURSE AUX JOUETS** de l'école

Mardi 11

Mametz

**COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE**

Salle du Millénium

**BANQUET** des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques

Samedi 15

Salle du Millénium

**MOULES FRITES** de l'E.S.Mametz/Rebecques

Vendredi 21

Mairie

**CALENDRIER DES FÊTES**

Samedi 29

Salle du Millénium

**LOTO** des Anciens Combattants

## DECEMBRE

Vendredi 5

Salle du Millénium

**DÉPÔT DE GERBES AU MONUMENT AUX MORTS DE MAMETZ**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de la Truite Mametzienne

Dimanche 7

**BANQUET** des Anciens Sapeurs-pompiers de Mametz

Samedi 13

Salle du Millénium

**FÊTE DE NOËL** de l'école

Mardi 16

Salle du Millénium

**GOÛTER** du Club du 3ème Âge

Jeudi 18

Salle du Millénium

**ARBRE DE NOËL COMMUNAL**

Samedi 20

Salle paroissiale

**ARBRE DE NOËL** de l'E.S.Mametz/Rebecques

## JANVIER 2009 ...

Samedi 3

Salle du Millénium

**VŒUX MUNICIPAUX** à partir de 19 heures

Samedi 10

Local

**VERRE DE L'AMITIÉ** de l'Association Canine de Mametz

# *Mametz*

